

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

LA COALITION

PREMIERES OBSERVATIONS

Deux groupes d'origine différente, mais dont les programmes se rapprochaient singulièrement, reflétant tous deux, avec des idées anciennes et communes à tous chez nous, un ensemble de conceptions élaborées, mises à la mode ces dernières années par des observateurs, mêlés ou non, à la politique active; deux groupes que la logique de leurs idées, de leurs sentiments et de leurs répulsions dressaient contre le même adversaire; deux groupes qui, poursuivant en somme des buts très voisins, risquaient, au moment de l'assaut décisif, de se contrarier, d'augmenter ainsi les chances de succès de leur adversaire commun, ont finalement décidé de faire contre cet adversaire un front uni, comme l'on dit ici, un front commun, comme l'on dirait probablement en France.

L'alliance a été signée et proclamée à ciel ouvert. Elle comporte et énumère publiquement les conditions de la collaboration projetée: pendant la bataille, rien ne sera fait qui puisse nuire à l'action commune: si victoire il y a, un gouvernement sera constitué, que les deux chefs qualifient expressément de *gouvernement d'union nationale* et dont il est stipulé que le chef sera celui des deux associés qui possède la plus longue expérience politique, tandis que son collègue désignera la majorité des ministres.

Comme base d'action, on prend le programme de l'Action libérale, dont on rappelle du reste la parenté avec le programme conservateur de Sherbrooke.

Il est évident — c'est l'ordinaire condition de toutes les coalitions — qu'on s'est efforcé de balancer les forces et les avantages des deux parties à l'entente, de ménager les susceptibilités, non seulement des chefs, mais de leurs partisans.

Comment pouvait-il en être autrement?

La coalition Duplessis-Gouin, c'est le fait qui domine et peut profondément modifier la situation politique dans notre province.

Car, c'est un point dont on ne saurait négliger l'importance, l'entente affirme implicitement, mais de la plus nette façon, l'autonomie des deux politiques: provinciale et fédérale. Elle porte sur le domaine provincial, tout simplement; elle n'engage, du point de vue fédéral, ni M. Duplessis ni M. Gouin, ni leurs partisans. Si elle habituait une partie tout au moins des électeurs à juger à leur valeur propre, et pour des raisons qui s'y rattachent, les deux domaines, ce serait déjà un grand progrès.

On pourra indéfiniment discuter de l'opportunité de l'entente et de la valeur comparée des deux groupes qui vont maintenant se faire face. Mais nous espérons qu'on nous épargnera la larmoyante et grandiloquente littérature sur la trahison, le scandale, etc.

Les partis politiques groupent les hommes qui, d'accord sur certains objectifs, s'associent pour les faire triompher. Nous sommes ici, particulièrement pour ce qui concerne la province, sur un terrain fort mouvant. Quotidiennement presque des hommes se détachent d'un parti pour s'allier à l'adversaire ou s'installent en de-

hors des partis pour donner, suivant l'occasion, un vote à droite ou à gauche. Dans les périodes de crise, l'évolution se fait par groupes, par blocs.

Ce fut le cas en 1885, alors que les libéraux, sous la direction d'Honoré Mercier, et les conservateurs dissidents, sous celle de Pierre Garneau, de Georges Duhamel, firent le gouvernement national.

C'est le cas, cinquante ans plus tard, alors que l'un des petits-fils de Mercier et le fils d'un vieux député conservateur refont une coalition.

On peut approuver ou désapprouver le mouvement. Mais il n'offre rien qui justifie de crier au scandale.

Il faut tout de même essayer de voir un peu clair dans ces choses.

Le simple fait qu'on tienne des élections à tous les quatre ou cinq ans n'implique-t-il pas pour les électeurs la possibilité et le droit de changer d'allégeance, d'association? S'il en était autrement, on n'aurait pas besoin de déranger les électeurs, ni de faire tant de fracas. Et, le parti conservateur ayant pris le pouvoir à Québec en 1867, nous devrions en être encore sous le régime conservateur.

Au nom de quel principe prétend-on lier les fils, nous ne disons même pas aux opinions, mais aux étiquettes qu'affichèrent il y a trente ou quarante ans leurs pères?

M. Taschereau, dégoûté peut-être de cette basse exploitation du vieux cri rouge parce que mon père était rouge et c'est un tourne-coupe, a pris un moyen, assez indiscret, mais très efficace, de la ruiner en révélant que cette fidélité servile aux étiquettes anciennes est, à son foyer même, chose dont l'on s'est débarrassé. Il n'aurait pas, au reste, à chercher très loin dans son parti pour trouver des fils de vieux conservateurs. D'ailleurs, n'est-ce pas au fait que tant de conservateurs anciens ont jadis abandonné leur parti que M. Taschereau et les siens doivent d'être aujourd'hui au pouvoir?

Pourquoi ce qui parut simple et normal jadis, l'usage, en face d'une situation nouvelle, d'un jugement éclairé, paraîtrait-il aujourd'hui scandaleux?

Nous avons de graves décisions à prendre. Nous comprenons que, sur les deux équipes entre lesquelles il faudra opter, on peut très légitimement exprimer des opinions, des jugements différents.

Mais il est un point sur lequel tous devraient s'accorder: c'est qu'il serait ridicule et dangereux de profiter de l'occasion pour obnubiliser les jugements et appesantir, aggraver encore un stupide esprit de parti. Les conséquences d'une pareille erreur se prolongeraient indéfiniment.

Agissons donc comme des hommes intelligents, pesant le pour et le contre, faisant la somme des avantages et des inconvénients, ne se laissant point mener par des cris de perroquet, — et convaincus d'ailleurs que, quel que soit le vainqueur, il restera à chacun de nous, après le 25 novembre, une rude besogne à accomplir.

Omer HEROUX.

piétions et des automobilistes? Le mot est d'une cruelle ironie. On n'a jamais tant vu de gens tués ou blessés par l'auto, à Montréal, que ces semaines-ci. Et les accidents ne se multiplient pas que chez nous. A Ottawa, avant-hier, quatre femmes ont eu un grave accident d'automobile. Rien qu'en dix-neuf jours, en Ontario, il y a eu dix-neuf morts dans des accidents de circulation. Quant aux Etats-Unis, n'en parlons pas: l'automobile y tue plus de gens en un an que l'armée américaine n'a perdu de soldats au front européen de 1917 à 1918. Sécurité? Traque plaisanterie. Il y a certes de nombreux automobilistes prudents et vigilants. Ils sont les victimes, eux-mêmes, la plupart du temps, des chauffards ivres de vitesse, ou ivres tout court. Et les piétions? S'il y en a d'imprudents et qui n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils se font blesser ou se couer par des automobiles, ils paient au moins leur imprudence de leur personne; tandis que l'automobiliste, lui, paie son imprudence de la santé et même de la vie des autres. Les tribunaux sévissent-ils toujours aussi rigoureusement qu'ils le devraient contre les chauffards qui causent des accidents de personnes? Tant que le chauffard s'en tirera avec une légère sentence, une amende bégaiante, ou en versant une indemnité dont une compagnie d'assurance devra solder la totalité, il y aura de plus en plus d'accidents d'auto.

Le "C. P. R."

Ce chemin de fer, l'un des mieux connus et des plus puissants de l'univers, vient de célébrer le cinquantième anniversaire de son réseau transcontinental. Ceux qui eurent l'idée de le construire prévoyaient l'extraordinaire progrès matériel du Canada de 1885 à 1935? En tout cas ils n'ont manqué ni de vision, ni d'audace. Eux et leurs successeurs ont fait de cette vaste entreprise de transports, dont les convois et les paquebots encerclent le globe terrestre, plus qu'une affaire à la longue payante; il est indubitable qu'ils ont servi, en même temps que l'intérêt de leurs bailleurs de fonds de toutes catégories, l'intérêt du pays. Le directeur de la publicité du Pacifique, M. Murray Gibbon, a résumé dernièrement, dans un bel ouvrage dont la place est tout indiquée dans les bibliothèques sérieuses, *Steel of Canada*, l'idée, les projets, les vues, l'action des fondateurs du Pacifique et de leurs collaborateurs. Si ce livre ne dit pas tout, il aide à comprendre l'énormité, si l'on peut dire, du projet, l'audace extrême des lanceurs, l'impulsion que le parachevement de leur entreprise a donnée au peuplement des prairies rapprochées à la fois du Pacifique et de l'Atlantique. Rien que cela fut un des travaux les plus marquants du XIXe siècle. Il n'est pas mauvais, il est excellent qu'on le rappelle, à l'occasion du cinquantième du C. P. R.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Un quotidien rouge écrit en marge de la retraite prochaine de M. Hepburn: "Le Canada, et non seulement le parti libéral, a besoin des services des hommes de cette valeur". Rares hommes? Voilà qui est flatteur pour la multitude des libéraux, de la part d'un de leurs journaux.

"M. Gouin passe aux bleus" (manchette du Canada de ce matin). Ou, comme M. Turcotte passe la frontière...

Médéric entre en guerre, alors qu'on le croyait en terre.

Le moment où M. Bouchard a lu que M. Taschereau choisit lui-même ses ministres aura été l'un des moments les plus gais de la vie de M. Bouchard.

A voir l'union entre libéraux dans maints comtés où ils se querellent autour de la candidature, il y a de quoi s'étonner que l'union de Duplessis avec Gouin donne tant sur les nerfs des ministériels.

Des hommes publics qui s'accordent en public contre un régime malsain, cela scandalise toute une presse. C'est intelligible. Lorsque ses maîtres s'allient aux trusts, l'union se fait dans le secret de la coulisse.

Le Soleil disserte de l'assiette des impôts provinciaux avec une connaissance d'autant plus vaste du sujet que depuis trente-huit ans il vit à même cette assiette.

Le Grincheux

Au "Canadian Club"

M. John-W. Dafoe

Le Canadian Club a eu la main particulièrement heureuse dans le choix de son conférencier d'hier. Ce conférencier était invité depuis quelque temps déjà. Les circonstances ont voulu qu'il soit l'homme du jour en se présentant devant un auditoire montréalais. M. John W. Dafoe, rédacteur en chef de la *Winnipeg Free Press*, vient en effet de refuser le poste de ministre du Canada à Washington. Il préfère rester simplement journaliste.

Le Canadian Club a déjà compté parmi ses hôtes des personnes très intéressées et des sirs, des hommes appartenant au beau monde et au grand monde. Il ne lui a pas été souvent donné — si le cas s'est jamais produit — d'avoir pour conférencier quelqu'un qui venait

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

L'alliance Duplessis-Gouin "provoque dans toute la province un immense éclat de rire", dit M. Taschereau

"Ce mariage serait profondément risible s'il n'était, au point de vue des principes politiques, absolument attristant" — M. Duplessis trahit ses amis conservateurs

QUEBEC, 8. (D.N.C.) — M. Alexandre Taschereau, premier ministre, a commenté ce matin l'alliance Duplessis-Paul Gouin. Il a remis le communiqué suivant à la presse:

"Le mariage morganatique contracté hier entre MM. Duplessis et Gouin serait profondément risible s'il n'était pas, au point de vue des principes politiques, profondément attristant.

"Je comprends que les conditions du contrat de mariage ont été arrêtées à la suite de discussions plutôt pénibles, mais que le chef du grand parti conservateur abdique son droit de choisir les collègues qui doivent l'aviser, ceci dépasse toutes les bornes de la décence.

"M. Duplessis, évidemment, considère que, s'il peut être premier ministre, il est prêt à toutes les concessions et à s'entourer d'hommes qui, hier encore, le combattaient et voulaient renverser le gouvernement actuel parce qu'ils ne le trouvaient pas suffisamment libéral.

"Un tel mariage ne peut se terminer que par un divorce prompt et éclatant. Du reste, il ne saurait en être autrement.

TRAHISON

"La carrière de M. Duplessis, depuis qu'il est

devenu chef de l'Opposition, est fondée sur la trahison. A Sherbrooke, il a trahi M. Houde pour prendre sa place et, aujourd'hui, il trahit ses amis conservateurs qui l'ont fait chef de leur parti pour donner leur place, qu'ils auraient certes méritée, au cas de succès, à des libéraux rebelles qui n'ont fait que combattre le parti conservateur, ses principes et ses méthodes.

"IMMENSE ECLAT DE RIRE"

"L'annonce de cette combinaison a provoqué dans toute la province un immense éclat de rire. Depuis longtemps, nous avertissons nos amis libéraux qui, voulant rester fidèles à leur parti, croyaient encore au néo-libéralisme de M. Gouin et de ceux qui l'entourent. Ils doivent perdre toutes leurs illusions et réaliser que M. Gouin s'allie au chef du parti conservateur, courbe la tête devant lui et accepte d'avance la direction que celui-ci voudra lui donner.

"Le contrat lui hier soir ne parle nullement des principes politiques, mais se contente d'une distribution d'honneurs et de places, c'est évidemment la seule chose à laquelle on aspire.

"Je sais que les électeurs, le 25 novembre prochain, auront soin de tout cela et mettront fin à cette comédie que l'on tente de jouer."

L'alliance entre le parti conservateur provincial et l'Action libérale nationale

Les deux groupes s'entendent pour présenter un front uni contre le régime Taschereau — Il n'y aura qu'un seul candidat oppositionniste dans chaque comté, soit qu'il appartienne au groupe Gouin, soit qu'il appartienne au groupe Duplessis — M. Duplessis serait premier ministre et M. Gouin choisirait la majorité des ministres

DECLARATION CONJOINTE DES DEUX CHEFS — LE DISCOURS DE M. PAUL GOUIN

Texte de M. Maurice Duplessis en page 8

M. Paul Gouin

Mesdames, messieurs, Au nom de l'Action Libérale Nationale et avec le consentement unanime de mes lieutenants, j'ai le plaisir de faire connaître à la province de Québec le texte de la déclaration signée ce matin par M. Maurice Duplessis et par moi-même. C'est avec une légitime fierté et avec le sentiment reconfortant du devoir accompli que je consolerai cette demi-heure au peuple de toute la province de Québec qui pourra ainsi participer directement à la rédaction d'une page d'histoire.

Termes de l'entente

Pour le bénéfice de tous les auditeurs, lisons donc ensemble la déclaration qui sera publiée demain dans les journaux:

Répondant au désir de l'électeur du Québec, le parti conservateur provincial et l'Action Libérale Nationale déclarent par leurs représentants attitrés qu'aux élections du 25 novembre, ils présenteront un front uni contre l'ennemi commun du peuple de la province de Québec: le régime Taschereau.

Il n'y aura qu'un seul candidat oppositionniste officiel, soit con-

servateur, soit libéral-national, dans chaque comté. Après la défaite du régime anti-national et trahissant de M. Taschereau, le parti conservateur provincial et l'Action Libérale Nationale formeront un gouvernement national dont le programme sera celui de l'Action Libérale Nationale, programme qui s'inspire des mêmes principes que celui du parti conservateur provincial. Ce Gouvernement national Duplessis-Gouin aura comme premier ministre, M. Maurice Duplessis et la majorité des ministres sera choisie par M. Paul Gouin, parmi les membres de l'Action Libérale Nationale. Montréal, ce 7 novembre, 1935. (signé) PAUL GOUIN, M.-L. DUPLESSIS.

Une nouvelle page d'histoire

Mesdames et messieurs, comme je le disais au début, une nouvelle page d'histoire est commencée que vous devez compléter le 25 novembre prochain. C'est à vous et à vous seuls de décider si le geste d'Honoré Mercier doit être répété. C'est pour vous, et pour vous seuls aussi, que les bonnes volontés, s'étant rencontrées, en sont venues à

(Suite à la page 2)

L'actualité

Le "Canada" contredit M. Taschereau

M. Paul Gouin a célébré en mineur et en majeur, hier, la solennité de l'événement qui venait de se produire. Il a déclaré que son parti et l'opposition conservatrice sont en train d'écrire une des plus importantes pages de l'histoire du Canada.

Sur le moment, il m'a paru enfoncer ses grands chevaux. Ce matin, cependant, je ne suis plus du tout certain qu'il n'ait pas eu raison de parler sur ce ton.

Si vous avez lu, comme moi, le Canada et la Gazette, vous avez pu mesurer d'un oeil étonné les formidables répercussions de l'alliance Duplessis-Gouin.

Le Canada en perd la tramontane. Rien de moins! Dans une colonne, il affirme que c'est M. Gouin qui passe au bleu; dans l'autre, il se vante d'avoir forcé les deux alliés à sceller ouvertement cette union. C'est le record de la gaffe ou la gaffe-record.

Dans la Gazette, en effet, M. Taschereau déclare pérorer la manoeuvre de ses adversaires et assure que c'est le parti conservateur qui a capitulé.

Voilà donc la pensée libérale scindée; voilà donc le Canada en pleine hérésie, en contradiction flagrante avec son nourricier et son maître, sûr de recevoir les éloges du premier voyage de M. Taschereau à Montréal. Toute la presse ministérielle avisée souhailait, en effet, que l'alliance ne se conclût pas. Hier matin encore l'événement, qui apparaît désormais 100 pour 100 aux amis de M. Taschereau, félicitait, en premier Québec, M. Duplessis de ne pas renoncer à la tradition, de conserver son identité entière, de ne pas soumettre à un humiliant alliage le pur métal du parti conservateur. Or, le directeur de l'événement a non seulement l'oreille de M. Taschereau, mais ses vieilles antennes politiques le renseignent sans cela sur l'opportunité de diviser pour régner.

Le Canada est tellement ahuri qu'on dirait qu'il est baba... au rhum. Voyez un peu:

Mercier! M. Paul Gouin ne cessa de se réclamer de Mercier, à qui il dit rester fidèle et dont il prétend être le continuateur. Des mots! Des mots! Pour le moment, soulignons seulement une chose. C'est qu'en 1885, c'était Mercier le chef et que c'étaient les conservateurs les disciples. Mais en 1935, qui est le chef? M. Maurice Duplessis — et M. Paul Gouin vient humblement manger dans la crèche

conservatrice. Ah! les temps ont bien changé!

Autre chose aussi... La lignée de Mercier? M. Paul Gouin est de la lignée de Mercier? Et l'hon. M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Taschereau, de quelle lignée est-il? Et M. Léon-Mercier Gouin, que le Canada s'honore d'avoir comme président, de quelle lignée est-il? Ah! vraiment, M. Paul Gouin pourrait se dispenser de déranger les mânes du grand libéral.

Et M. Gaspard Fautoux, le vainqueur de Camillien, le candidat dans Sainte-Marie, l'ex-député de Sainte-Marie, de quelle lignée est-il donc? Le Canada l'oublie, bien qu'il parle presque tous les soirs. N'ai-je pas raison de dire que le pauvre journal est baba, d'autant plus que M. Fautoux n'oublie pas, lui, que le Canada, l'a oublié dans une circonstance si solennelle, si propre à mousser sa réclame.

Et, plus loin, ce dernier trait de gaffe, quand on va lire ce que M. Taschereau a dit:

"C'est pour continuer l'oeuvre de mon père", dit M. Gouin, "que j'ai fait alliance avec M. Duplessis". Oui, imaginez sir Lomer entrant dans un cabinet conservateur... et comme subalterne encore!

Quand j'ai commencé cet article, je croyais devoir traduire la Gazette, pour citer M. Taschereau, mais en parcourant le Canada, je fais d'une pierre deux coups. Je découvre ce que ce journal publie, lui aussi, la déclaration contenue dans la Gazette, et que, de cette façon, le Canada m'évite une corvée et offre lui-même la preuve de l'hérésie que je veux démontrer. M. Taschereau dit blanc en première page et le Canada dit noir dans la même page et en page de rédaction. Oh! allons-nous!

Lisez le texte de M. Taschereau sous vos verrez, en effet, que ce n'est pas M. Gouin qui a abdiqué, mais M. Duplessis. La vérité, évidemment, est exactement entre les deux extrêmes: les deux chefs s'unissent et nul ne capitule, pas plus que l'Angleterre capitule quand elle fait alliance avec la France ou vice versa. Mais lisez:

(...) Il y a à quelq. chose de bouffon dans le fait qu'un homme consente à être premier ministre mais à la condition qu'un autre choisira ses collègues. Cela est contraire à tous les principes du droit constitutionnel.

S'il y a une prérogative à laquelle un chef de gouvernement tiende, c'est le choix de ses ministres. Si M. Duplessis a assez peu d'orgueil pour consentir à de pareilles conditions, vrai-

ment, il n'est pas digne d'être le chef du parti conservateur.

Il a tout simplement abdiqué. Il ne reste plus qu'à tirer l'échelle, non toutefois sans avoir souligné la saine valeur de la déclaration alexandrine: le premier ministre choisit ses ministres! Est-ce vous, ô M. Taschereau, qui choisîtes M. Perron? M. Perron, qui prenait tant de place à la table des ministres, que vous siégiez dans un coin de la salle du conseil. M. Perron, qui s'impatientait tellement à vous voir "coller" que vous trouviez urgent d'aller à Saint-Alexis de Montcalm déclarer que vous aviez encore bon pied, bon oeil, que vous n'aviez pas vu le médecin depuis les maladies d'enfance et que vous aviez bien l'intention de garder votre poste. Est-ce vous, ô M. Taschereau, qui choisîtes ce nabot malfaisant de Saint-Hyacinthe, bien plus ennuyeux que M. Perron, parce que celui-là, au moins, annonçait la victoire, la puissance, tandis que l'autre, c'est le moucheron qui taquine le vieux lion et le met hors de lui.

Le premier ministre choisit ses ministres. M. Taschereau, laissez-vous rire! Si cela était vrai, garderiez-vous seulement la moitié de ceux qui vous entourent près de vous? Un premier ministre, M. Taschereau, c'est, neuf fois sur dix, un homme qui a la faculté d'oublier plus de conteneurs que les autres. C'est pour cela qu'il postule le poste, pour cela qu'il l'obtient et pour cela qu'il le garde. Autrement, il s'appelle Bennett et il dure cinq ans.

Paul ANGER

Bloc-notes

Tuons-les...

On dirait que tel est le mot d'ordre de maints automobilistes, car l'auto ne compte plus ses victimes. Le jour même où les dépêches de presse signalèrent que la principale caractéristique de l'automobile moderne 1936, mis sur le marché ces semaines-ci, c'est la sécurité, les faits donnent un féroce démenti à l'idée de la sécurité du piéton et même de l'automobiliste, à la fin de 1935. Rien que pour Montréal, hier, les quotidiens rapportaient une douzaine d'accidents d'automobile graves, dont un avec perte de vie. Un chauffard a écrasé à mort un enfant et blessé trois autres personnes, dans le nord de la ville; un camionneur a écorché au passage un médecin; un automobiliste a brisé le pied d'un garçon-lyreux; un ange du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke, sept personnes ont été victimes d'une collision d'auto. Et la liste continue... Sécurité des

Le Grincheux

Au "Canadian Club"

M. John-W. Dafoe

Le Canadian Club a eu la main particulièrement heureuse dans le choix de son conférencier d'hier. Ce conférencier était invité depuis quelque temps déjà. Les circonstances ont voulu qu'il soit l'homme du jour en se présentant devant un auditoire montréalais. M. John W. Dafoe, rédacteur en chef de la *Winnipeg Free Press*, vient en effet de refuser le poste de ministre du Canada à Washington. Il préfère rester simplement journaliste.

Le Canadian Club a déjà compté parmi ses hôtes des personnes très intéressées et des sirs, des hommes appartenant au beau monde et au grand monde. Il ne lui a pas été souvent donné — si le cas s'est jamais produit — d'avoir pour conférencier quelqu'un qui venait

justement de refuser de devenir une Excellence diplomatique.

M. Dafoe, qui est un conférencier agréable, n'a pas le genre oratoire. Il dit sur le ton qu'il lira à ses collègues l'éprouve d'un article. En tant que conférencier, il dit toutefois, il ne lit pas. C'est d'abondance qu'il parle, référant à la peine, de-ci, de-là, à des notes inscrites sur un petit bout de papier.

Le président du club, le colonel Price, l'avait présenté comme l'un des doyens du journalisme canadien, rappelant qu'il avait débuté au *Star* de Montréal, en 1883.

"C'est dommage que je n'aie pas causé une plus forte impression à ce journal", remarque M. Dafoe. Et puis il entre tout de suite dans le vif de son sujet: la part du Canada dans la crise mondiale.

Et tant que membre de la Société des Nations, bien plus qu'en tant que partie de l'Empire, le Canada peut, considère-t-il, faire beaucoup pour le maintien de la civilisation. Il ne doit pas hésiter à assumer pleinement ses obligations qui découlent des sanctions économiques posées par Genève, qui pourront découler des sanctions militaires possibles.

M. Dafoe ne voit que la Société des Nations pour sauver la civilisation de la ruine qui la menace. Trop longtemps, la Société des Nations a été tenue pour un organis-

me sans énergie, sans force, sans pouvoir de sanction. La Grande-Bretagne elle-même voulait bien s'en servir comme d'un moyen facile pour convoquer des congrès internationaux, susciter des débats académiques entre nations. La S.D.N. devait être plus et mieux. Les circonstances ont voulu qu'elle le soit. Par suite du conflit éthiopien, elle a dû poser des sanctions économiques, qui pourront être suivies de sanctions militaires. Qu'on ne se trompe pas là-dessus, sanctions économiques peuvent signifier sanctions militaires. Les pays qui sont de la S.D.N., par exemple le Canada, ont le devoir de se préparer en conséquence. Des sanctions économiques ne signifient pas nécessairement la guerre. Le premier but de la S.D.N. est précisément de supprimer la guerre, de déclarer hors la loi un pays qui a

recours à la guerre pour régler un conflit avant d'avoir employé tous les moyens pacifiques à sa disposition. Mais si les sanctions économiques posées par la S.D.N., au nom de tous et de chacun des pays qui la constituent ne suffisent pas, des sanctions militaires s'imposent.

Le monde est actuellement menacé, du fait du conflit italo-éthiopien, d'un retour à l'état de choses qui existait avant 1914. On revient à cette idée que les conflits internationaux doivent se régler par la guerre. Pareille conception est inacceptable. La Société des Nations, à moins qu'elle n'ait une faillite complète, doit rejeter cela. De même que l'on élève une digue dans une vallée pour protéger tout un pays contre l'inondation,

(Suite à la page 2)

DEMAIN

Le "Devoir" publiera demain, outre ses rubriques ordinaires: Vie musicale, chroniques des missions, graphologie, philatélie, les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, etc., une revue de la presse du plus vif intérêt, des articles spéciaux de M. Georges Pelletier sur la situation politique, Clarence Hogue, Alexis Gagnon (sur le livre de M. Dutil), une importante chronique des livres, les "Bribes de grammaire" de M. J.-M. Laurence, etc., etc.

CALENDRIER

Demain: SAMEDI 9 novembre 1935.
Ded. de l'arch. Saint-Sauveur, à 2e cl.
Lever du soleil, 6 h. 51.
Coucher du soleil, 4 h. 37.
Coucher de la lune, 5 h. 29.
Premier quart le 3, 6h. 18m. du soir.
Pleine lune le 10, à 9h. 48m. du matin.
Dernier quart le 17, 7h. 42m. du soir.
Nouvelle lune, le 25, à 9h. 42m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN

BEAU, PLUS FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 50.
Minimum 34.
Même date l'an dernier 49.
Même date l'an dernier 31.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.00. 11 h. a.m. 30.01.
Chiffres fournis par la station M. R. de
Mésle 300-a, rue Saint-Denis, Montréal.

Pourquoi Médéric Martin s'est mis de travers

L'ancien maire de Montréal donne les raisons pour lesquelles il est contre M. Filion dans Laval et pourquoi il appuie M. Gervais — Il répond à des interrupteurs et menace d'en sortir un lui-même

M. Taschereau est "juste comme l'épée du roi et il est l'une des plus grandes familles qu'a données des juges et un cardinal"

Le docteur Joseph Gervais a ouvert sa campagne hier soir comme candidat libéral dans le comté de Laval. L'assemblée a eu lieu à la salle paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire où une foule nombreuse s'était rendue pour voir M. Médéric Martin, ancien maire de Montréal; car M. Martin a décidé de combattre M. Joseph Filion, candidat libéral officiel dans Laval, et l'appuyer la candidature du docteur Gervais.

L'auditoire était fort mêlé et il y avait un bon nombre de partisans de M. Filion. Mais comme les gens de M. Gervais avaient l'air très résolu, l'assemblée n'a pas été trop orageuse, bien qu'à plusieurs reprises on ait voulu venir aux mains. M. Martin a répondu aux interrupteurs et il a même menacé d'en sortir un lui-même. Il a été applaudi.

M. Octave Mandeville président. Le premier orateur a été M. Alexandre Desrochers, 84 ans, ancien conservateur. Il n'a dit que quelques mots; c'était son premier discours.

"Comme toi"

M. J.-A. Saint-André a parlé en suite. Il a essuyé plusieurs interruptions. Ainsi, il disait: Je comprends qu'il y en a qui sont venus ici par intérêt, et quelqu'un a riposté: comme toi. Là-dessus l'orateur a parlé de courtoisie, de 1837, il a cité Voltaire au sujet de la liberté de parole. Puis il a proclamé que toutes les réformes sociales obtenues dans cette province ont été faites par les libéraux, et il a entrepris de le démontrer.

M. Robert Plouffe, organisateur de M. Gervais, a fait l'éloge du candidat. Il a dit que lorsque M. Gervais est devenu maire de Laval-des-Rapides à la place de M. Filion, la ville était sous le contrôle de la commission municipale, et qu'en six mois il a réussi à diminuer la dette de \$42,000.

De travers

M. Martin a été l'orateur suivant: Je ne suis pas ce soir pour faire aucune personnalité, a-t-il dit. Vous êtes à vous demander quelle est la raison pour laquelle Médéric Martin s'est mis de travers avec le député actuel au provincial. Comme conseiller législatif de la division d'Alma j'ai eu affaire de près quatre ans à répondre à beaucoup de gens qui venaient chez moi se plaindre de M. Filion. Il n'est pas permis à un homme public, soit échevin, soit député, de prendre des moyens comme il en a pris pour jeter sur le pavé, le lendemain des élections, des pauvres pères de famille parce qu'ils avaient pensé contraire à lui.

A ce moment quelqu'un a demandé à M. Martin de parler de Maisonveuve. Plusieurs voix ont crié: "Dehors!" mais M. Martin a demandé de ne pas expulser l'interrompateur et lui a répondu: "Le parc Maisonveuve, ça fait longtemps qu'il est là, il sera encore là et vous n'y serez plus!"

"Vous avez perdu vos affidavits!" a repris le même personnage qui se trouvait dans la première rangée. Puis, ne recevant pas de réponse, il a continué à parler haut. Alors l'orateur s'est avancé au bord de l'estrade et a dit à son antagoniste: "Montez ici, c'est moi qui va vous sortir!" Et l'autre a riposté: "C'est digne d'un professionnel comme vous, ce que vous dites là."

"Je suis contre Filion!"

M. Martin poursuivait: Je suis contre M. Filion, voici mes raisons. Nous avons vu l'honneur de l'avoir comme maire, j'ai fait tout pour le faire élire; dans l'espace de quatre ans il a pris une municipalité prospère et l'a mise au point où on a été obligé de la placer sous la tutelle de la Commission municipale. Il a fait mettre dehors des pères de famille qui ont dû demander des secours à la Commission du chômage. Un homme public qui agit ainsi n'a pas le droit de représenter le peuple. Il n'a pas le droit de demander un nouveau terme.

C'est ce qui m'a forcé à amener M. Gervais comme maire. Il est honnête, c'est un jeune qui a fait ses preuves. M. Filion a refusé une convention. Personne ne lui a offert la candidature si ce n'est les maires de la division Alma. Mais les maires ce n'est pas tout le monde. Je vais faire le tour du comté avec le Dr Gervais et je donnerai mes raisons. Je n'ai rien à dire contre M. Filion au point de vue de l'honnêteté, mais il n'a jamais été fait pour la politique.

M. Martin et la crise

M. Martin a ensuite parlé de la crise et du projet qu'il veut aller soumettre à M. King au cours d'une entrevue. Pour moi, dit-il, la crise ne fait que commencer. — Pas en 1918, crie un auditeur. M. Martin riposte: "Quand j'ai dit qu'il y aurait du sang nouveau à Québec, il y en a eu, et le père de celui qui a formé un troisième parti, il a été obligé de partir. Nous avons une population de dix millions dans un pays qui pourrait en

contenir 400 millions. Il nous faut de l'immigration. Vous avez à Montréal, trente quelque mille logements fermés. "Pour moi la crise ne se réglera pas tant que nous n'aurons pas trouvé des moyens, que les corps de métier en bâtiment travaillent."

L'immigration

M. Martin ne préconise pas d'immigration dans les villes, mais dans tout le pays, dans les neuf provinces. Ainsi, en Gaspésie, ce serait des pêcheurs, ailleurs ce serait des agriculteurs, etc. Il signale un autre point de son programme: "C'est mon intention, dit-il, d'essayer de rencontrer M. King pour discuter ça avec lui. La crise dure depuis 1925. Vous allez voir, cet hiver! Prenez-vous-en pas au gouvernement! Ça a marché un peu depuis cinq ans. Mais on peut pas faire pire que garder les ouvriers à rien faire. C'est de l'ouvrage qu'ils veulent. Et pour cela, il faut que la femme reste à la maison."

"Il nous faut des hommes qui représentent l'électorat, qui représentent l'intérêt du peuple. Si je me suis mis de travers avec mon député, c'est parce qu'il n'est pas fait pour la vie publique."

"Vous toussiez, mais..."

Plusieurs personnes toussent avec ostentation et M. Martin leur dit: "Vous toussiez, mais faites attention, vous pourriez bien attraper d'autre chose."

M. Martin dit qu'il n'y a pas de place pour un troisième parti. Il doit y avoir le pouvoir et l'opposition. C'est suffisant. Mais il faut qu'un gouvernement soit composé des représentants de toutes les classes de la société. Nous avons dans le gouvernement notre ami M. Arcand qui nous fait grand honneur. Il me semble que pendant mes trente-trois années d'homme public, je mérite pas d'insultes, surtout de gens qui m'ont peut-être pas connu. J'ai peut-être fait des erreurs — l'homme qu'a pas fait d'erreurs, c'est le diable. Quand s'agit de la métropole, j'étais québécois chose dans ce temps-là. Je le suis peut-être plus à cette heure, pour plusieurs raisons. On m'a demandé mon opinion sur celui qui devait remplacer sir Lomer Gouin et j'ai dit dans le temps qu'il y avait qu'un seul homme...

M. Taschereau choisi par M. Martin comme premier ministre

"Camillien Houde!" crie un auditeur. M. Martin. — C'était M. Taschereau. Puis, répondant à l'interrompateur au sujet de M. Houde, M. Martin continue: "Vous êtes pas mal! Vous avez \$125,000,000 d'endetté en quatre ans! Par exemple, il faut lui donner ce crédit-là, c'était pas de sa faute! J'aurais peut-être bien été plus méchant que lui, mais j'ai eu la chance de partir avant..."

M. Martin avait désigné le meilleur homme

"Il y a quinze ans, j'ai dit aux journalistes que le meilleur homme était M. Taschereau. Il travaille dix-huit heures sur vingt-quatre. Il est juste comme l'épée du roi. Il est une de nos plus grandes familles qu'a donné des juges et un cardinal. M. Martin donne les raisons de la révolte du groupe de l'Action libérale nationale. Pour lui c'est parce qu'il n'a pas été ministre de l'agriculture; un autre c'est parce qu'il n'a pas été nommé président du Conseil législatif, mais celui-là, dit M. Martin, "on ne le voit plus". "M. Gouin, on ne lui a pas donné le musée. M. Monk est pas content parce qu'il a pas été nommé président de la Commission des tramways. Ce sont des mécontents."

M. Martin se met de travers pour les électeurs

"M. Taschereau peut s'être trompé, mais pas au point que tout ce qu'il a de mal c'est lui qui l'a fait. Nous n'avons jamais eu d'homme plus intéressé à sa province que le premier ministre actuel. Je regrette d'avoir à me mettre de travers avec le député actuel. Mais je le fais dans l'intérêt des électeurs de ma division et spécialement du comté de Laval. Si j'ai pu rendre quelques services à ma ville ou à ma province ou à mon pays quand j'étais député au fédéral, je vous demande de m'aider dans cette lutte. Vous allez voir, d'ici quel temps! On va dire ce qui s'est passé. Je suis pas aimé de tout le monde, mais j'ai jamais usé de mon influence pour me venger. Au contraire, après les élections, je tendais la main à ceux qui m'avaient fait du mal."

M. Martin dit des adversaires du gouvernement que ce sont des gens qui n'ont jamais rien fait dans la vie publique, à part M. Lacroix. "Encore un autre qu'est pas content", dit-il. Il va probablement être élu parce que tout le monde lui doit dans son comté. Ces jeunes gens là peuvent pas prendre l'administration dans la situation actuelle. Il nous faut des vieux luttés. M. Taschereau est un honnête homme."

— On va le garder, itou! crie un libéral.

Je suis plus haut que lui

M. Martin reprend: "Je dis pas ça pour le flatter. Je suis indépendant de lui. Je suis plus haut que lui! Parce que lorsqu'il s'agit de lois, il faut que ça passe devant nous. Mais je dis ça parce que je le crois. C'est lui qui a fait insérer dans la province de Québec, la première loi pour favoriser les ouvriers."

Je sais bien que tout ce qui va tomber dans cette lutte, va me tomber sur la tête. C'est sur moi que M. Filion va faire la lutte. — Pas besoin d'en parler, tout le monde la paie. Comme M. Martin reprenait son siège, une grosse voix a crié du fond de la salle: — Les voleurs du Temple!

Un ancien fabricant de boudin

Alors, le principal interrupteur de la soirée, s'est avancé devant l'estrade et a demandé la parole. "Je suis un libéral convaincu, dit-il, j'ai été élevé dans Sainte-Marie, comme M. Martin, coin de Plessis et Ontario. Je suis un ancien fabricant de boudin."

Comme on entourait l'interrompateur pour le faire taire, celui-ci reprit sa place en disant: "Si on veut m'enlever le droit de parole, je vais me taire. On n'est pas tous des facteurs de discorde. Je suis libéral avant tout."

M. Médéric Martin a alors salué de la main son antagoniste en lui disant qu'il se rappelait de lui, en effet.

M. le Dr Gervais

M. Gervais expose son programme. Il a demandé une convention à M. Filion, mais on la lui a refusée. Quant à son allégeance politique, il déclare que depuis trente ans il demeure dans le comté de Laval et qu'il a toujours été et est encore libéral. Ce son père fut l'organisateur des Thibodeau-Rinfret, des Wilson, et avant cela, de M. Préfontaine. Il est dans la lutte jusqu'au bout. "Je déclare solennellement, dit-il, sur mon honneur et mon honnêteté, que je serai dans la lutte jusqu'au bout, et je n'ai pas peur, s'il vous plaît. Je ne suis pas dans la lutte par ambition; je connais la misère; je sais où j'ai débouté. Je viens comme candidat, pour vous aider. Vous avez besoin d'une bonne représentation. Ce n'est pas le gouvernement qui fait défaut, c'est le représentant du comté. Il n'a pas la formation voulue. Le gouvernement actuel a fait ses preuves et j'obtiendrais beaucoup pour vous. C'est la manière de demander qui compte. M. Gervais veut l'emploi d'un médecin par paroisse pour traiter les chômeurs malades; il veut que les propriétés des chômeurs ne puissent être vendues pour les taxes. M. Gervais fait ensuite l'éloge de tous les ministres du cabinet provincial, et dit que nous sommes privilégiés d'avoir un homme comme M. Taschereau, dans la crise que nous traversons."

Le cardinal Villeneuve à Rome

Rome, 8 (P.C.-Havas) — Le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, est arrivé hier soir à Rome par le train de Paris. Sur le quai, l'attendaient Hugo Montgommery, chargé d'affaires de Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, François-Charles Roux, ambassadeur de France, accompagné de Jacques Truelle, conseiller d'ambassade, et de Mgr Vidal, conseiller canonique. Étaient également présents: Mgr Patrick Thomas Ryan, évêque de Pembroke, M. Garrouteigt, P.S.S., recteur du Collège Canadien, le Père Desnoyers, assistant général des Oblats de Marie-Immaculée, le Père Rousseau, de la même congrégation, le Père Leduc, professeur au Collège Angelico, Mgr Giovanelli, recteur de la basilique Sainte-Marie-des-Anges, dont le cardinal est titulaire, Mgr Hertzog, procureur général de St-Sulpice, Mgr van Neufville, Mgr Fontenelle, etc., ainsi qu'un groupe de nombreux élèves du Collège Canadien et du Collège des Oblats de Marie-Immaculée.

Dans la salle d'attente royale mise à sa disposition par les autorités italiennes, les personnes présentes, avant d'entrer chacune un mot affable, puis les ayant encore remerciés toutes de leur accueil, il prit place en voiture avec M. Garrouteigt et alla au Collège Canadien; un appartement lui avait été préparé pour son séjour à Rome.

Les funérailles de M. Maurice Saint-Jacques

St-Hyacinthe, 8. — Les funérailles de M. Maurice Saint-Jacques auront lieu demain matin, à neuf heures trente, à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire, de cette ville.

M. l'abbé Ed. Lacroix nommé curé de Ste-Thérèse

La chancellerie de l'archevêché annonce la nomination de M. l'abbé Edmond Lacroix, chapelain du Mont-Saint-Antoine depuis 1922, comme curé de Ste-Thérèse-de-Blainville. Il succède à M. l'abbé Joseph-B. Mignault, que le mauvais état de santé force à la retraite. Il reste deux vacances: la cure de Saint-Hippolyte et l'aumônerie du Mont-Saint-Antoine.

M. King à Washington

Entretien avec M. Hull, ce matin — Hôte de M. Roosevelt, ce soir, et de M. Phillips, demain soir — Un traité commercial

Washington, 8 (A.P.). — Le premier ministre du Canada, M. King, a eu à 11 heures ce matin avec le secrétaire d'Etat, M. Hull, un entretien qui se continue au cours du déjeuner que les deux hommes d'Etat prennent ensemble en ce moment.

À 5 heures, ce soir, M. King ira à la Maison Blanche et sera l'hôte pendant quelques heures du président des Etats-Unis, M. Roosevelt, et de Madame la présidente. Il passera la nuit sous le toit du président.

Demain, M. King, après quelques autres minutes d'entretien avec M. Roosevelt, retournera à la légation canadienne. Le soir, il sera l'hôte de M. William Phillips, sous-secrétaire d'Etat et ancien ministre américain au Canada.

M. King est arrivé hier à Washington par une pluie battante. Il a pris le déjeuner à la légation canadienne. Peu après, il recevait les journalistes américains, mais il s'est montré réservé sur la question du jour: les négociations du traité canado-américain. Les journalistes lui ont demandé qui il allait nommer comme ministre du Canada à Washington et quand aurait lieu la nomination. Le premier ministre a répondu qu'il tient en si haute estime les journalistes qu'il a offert ce poste à un journaliste de carrière, M. Dafoe, de la Free Press, de Winnipeg, mais qu'à son regret celui-ci a refusé le poste.

On répète parmi les journalistes à Washington, que le prochain ministre du Canada dans la capitale américaine serait M. Herbert Harper, présentement ministre du Japon.

M. King, en logeant à la légation canadienne, loge dans une sorte de maison abandonnée. Les murs sont nus; les planchers privés de tapis; les meubles sont presque tous enlevés; les étagères baignées de leurs rayons vides. M. Hérriage a abandonné les lieux.

De part et d'autre, les experts en commerce et en tarif des Etats-Unis et du Canada ont élaboré un projet de traité. Ils travaillent ensemble depuis plusieurs jours. Lorsque M. Roosevelt et King abordent cette épineuse question dans quelques heures, ils pourront vite en venir aux points les plus délicats. M. King approuvait de façon générale les négociations poursuivies par le gouvernement Bennett, mais on dit que les experts canadiens à Washington ont reçu des instructions fraîches. On en ignore encore la nature.

Une information veut que Washington et Ottawa ne concluent qu'un traité de faible envergure pour le moment, reportant après novembre 1936 — après les élections américaines — le soin de conclure un traité plus vaste. Le "petit" traité aurait principalement trait au bois, au poisson, au bétail, aux minéraux.

Le premier ministre du Canada a laissé entendre qu'il fera prochainement un voyage à Londres. Il a préféré visiter les Etats-Unis d'abord afin d'éviter le feu de la campagne électorale anglaise. Il est manifeste que Londres veut intervenir dans la conclusion du traité canado-américain. Londres verrait d'un bon oeil la mise sur le marché de 100 millions de boisseaux de blé canadien, comme moyen d'abaisser le prix des denrées et d'éviter ainsi à la Banque d'Angleterre d'acheter plus d'or pour répondre aux besoins d'une plus grande circulation de billets. Londres croit qu'une fois le traité conclu, elle n'aura plus de chance d'obtenir cette mise sur le marché de 100 millions de boisseaux.

M. Montpetit

Le secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Edouard Montpetit, est de retour à son bureau à l'Université, après une dizaine de semaines d'absence. On sait que M. Montpetit est rentré à Montréal hier de sa mission à Genève.

Interrogé sur son voyage, le délégué canadien de langue française à l'Assemblée générale de la Société des Nations n'a voulu rien ajouter, pour le moment, à ce que le Devoir, notamment, a publié hier.

M. Montpetit a fait un voyage relativement rapide. Il n'a disposé que de peu de jours pour voir quelques parents et quelques amis. Il a laissé entendre que lorsque les délégués canadiens à Genève auront soumis le rapport de leur mission au gouvernement fédéral, il sera plus à l'aise pour faire quelques réflexions autour de son séjour à Genève.

M. Mailhiot succède à M. Frigon

M. Augustin Frigon devient président de la Corporation de l'Ecole polytechnique

La Corporation de l'Ecole polytechnique a tenu une réunion spéciale pour reconstituer son conseil, à la suite de la nomination de M. Augustin Frigon, comme président de la Commission d'électricité de la province de Québec, qui a donné sa démission comme directeur des études de cette institution.

Le nouveau conseil de l'Ecole polytechnique se compose, en conséquence, comme suit: Principal honoraire, M. Aurélien Boyer, ancien principal de l'Ecole; Président de la Corporation, M. Augustin Frigon, ancien directeur des études; Directeur des études, M. Adhémar Mailhiot, qui conserve ses cours à l'Ecole polytechnique;

Vice-directeur des études, M. Armand Giré, qui conserve aussi ses cours à l'Ecole polytechnique. On apprend, en outre, que le vice-directeur des études, M. Giré, s'occupera de nouvelles besognes que la Corporation de l'Ecole va lui confier et qu'il deviendra en quelque sorte l'agent de liaison entre les élèves, les professeurs et les diplômés.

La mission de von Ribbentrop à Paris

La question d'une entente en matière d'aviation militaire et de limitation des forces terrestres — Le traité franco-soviétique

Paris, 8 (S.P.A.). — M. Joachim von Ribbentrop, représentant du Reichsführer Hitler, doit venir à Paris vers la fin du présent mois, afin de discuter la question d'une entente entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne en matière d'aviation militaire et de limitation des forces terrestres. On tient de source autorisée qu'il aura aussi mission de présenter des autorités françaises pour déterminer si la France s'accorderait avec l'Allemagne sur une politique antisoviétique. Il y a lieu de penser que, tout au moins, il suggérera à la France de s'abstenir de ratifier le traité d'assistance mutuelle qu'elle a conclu avec la Soviétique. Le Reich, dit-on, croit qu'il sera possible de prévenir une course d'armement entre la France et l'Allemagne, si Paris s'abstient de ratifier le traité franco-soviétique. Des diplomates rappellent que le Reich a vu dans ce traité une tentative d'encerclement de l'Allemagne. Si Paris ratifie ce traité, dit-il, Hitler sera porté à dénoncer les traités de Locarno et à remilitariser la région du Rhin.

Londres, 8 (S.P.A.). — Des informateurs bien renseignés disent que le gouvernement de la Grande-Bretagne a entendu dire que le diplomate allemand Joachim von Ribbentrop ira à Paris, mais, ajoutent-ils, la mission de M. von Ribbentrop ne concerne pas le gouvernement d'une manière directe.

Les conférences de M. Fréchet

Tous les samedis après-midi de novembre — Le R. F. Marie-Victorin présidera celle de demain — L'exposition de l'Ecole technique

M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du meuble, nous communique les renseignements suivants au sujet des conférences de M. André Fréchet données sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien.

A part les leçons sur l'histoire du meuble, des conférences auront lieu à 2 h. 30 par tous les samedis après-midi de novembre. Ces conférences s'adressent à tout le public en général, mais surtout à ceux qui à divers degrés font de l'enseignement. Une invitation toute particulière est faite à nos communautés religieuses d'hommes et de femmes. Pour marquer plus d'intérêt encore à ces cours, le R. F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, a bien voulu accepter de présider la conférence de samedi, le 9 novembre, qui portera sur "la fleur de la décoration et à travers les styles". Entrée: 200 rue Sherbrooke ouest.

M. Gauvreau nous fait également savoir que le public est admis à visiter tous les jours jusqu'à 9 h. 30 p.m. l'exposition qui a été montée dans le hall de l'Ecole technique. Cette exposition comprend actuellement une série de tissus modernes, des maquettes originales des grands maîtres ensembliers modernes: Ruhlmann, René Prou, Maurice Dufrenoy.

On fera bien de visiter ces jours-ci cette exposition puisque M. Fréchet, qui a apporté avec lui un nombre considérable de documents, se propose de renouveler l'exposition à mesure que ces cours l'exigeront, ce qui permettra d'illustrer ses leçons d'une façon tout à fait pratique et de leur donner un intérêt vivant et durable.

Le procès Stavisky

Paris, 8 (A.P.). — Au procès Stavisky, qui s'instruit à la Cour des assises à Paris, depuis le début de la semaine, Gustave Tissier, ancien gérant-trésorier du mont-de-piété de Bayonne, a révélé que Joseph Garat, député et ancien maire de Bayonne, était l'agent de l'escroc Stavisky et qu'il soulevait les inspecteurs lors de leurs visites.

La Politique

M. Taschereau et l'alliance Duplessis-Gouin

"Rien de plus enfantin" — "Quelque chose de bouffon" — "M. Duplessis a abdiqué"

Québec, 8. — M. Alexandre Taschereau, premier ministre et chef du parti libéral, a qui on a demandé hier soir s'il avait écouté les discours de MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin, a répondu: "Oui, et je n'ai jamais rien entendu de plus enfantin. Il y a quelque chose de bouffon dans le fait qu'un homme consente à être premier ministre, mais à la condition qu'un autre choisira ses collègues. Cela est contraire à tous les principes du droit constitutionnel. "Si il y a une prérogative à laquelle un chef de gouvernement tienne, c'est le choix de ses ministres. Si M. Duplessis a assez peu d'orgueil pour consentir à de pareilles conditions, vraiment, il n'est pas digne d'être le chef du parti conservateur."

"Il a tout simplement abdiqué. Mais nous pouvons être bien tranquilles. M. Duplessis ne sera pas premier ministre et M. Paul Gouin n'aura rien à dire dans le choix des membres du gouvernement. "Le peuple de la province de Québec réglera la question le 25 novembre et je suis qu'il est assez intelligent pour ne pas confier ses destinées à une alliance aussi dépourvue de sérieux et de bon sens."

A la radio ce soir

Me Charles-Auguste Bertrand fera une causerie à la radio ce soir, de 7h. 30 à 8h. Il répondra à la causerie du maire Grégoire de Québec, irradiée dimanche dernier sous les auspices de l'A.L.N. M. Bertrand parlera ce soir aux postes CRCM et CRCK.

Candidatures provinciales

Nouvelles candidatures à l'élection provinciale du 25 novembre: Laurier: Albert Gélinas, libéral indépendant. L'Assomption: Paul Gouin, Action libérale nationale. Hanington: J. W. Ross, libéral. Sherbrooke: Emery-H. Fortier, libéral. Lac-Saint-Jean: Léo Duguay, ancien député fédéral conservateur. Matane: François Saint-Gelais, conservateur. Matane: J.-A. Bergeron, libéral. Gatineau: J.-M. Marleau, maire de Gracefield, libéral. Verdun: P.-A. Lafleur, conservateur. Sainte-Marie: Gaspard Fauteux, libéral.

M. Taschereau à Joliette, samedi

M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, portera la parole à un ralliement libéral à Joliette, samedi après-midi, en faveur de M. Lucien Dugas, député sortant et de nouveau candidat dans le comté de Joliette. M. Taschereau, MM. Lucien Dugas et C.-E. Ferland, député de Joliette-l'Assomption-Montcaux aux Communes, porteront la parole. Les discours seront irradiés.

Dimanche, M. Taschereau portera la parole à Saint-Gabriel de Brandon en faveur de M. Cléophas Bastien, député sortant, et de nouveau candidat libéral dans Berthier. L'Assemblée aura lieu dans la salle de l'hôtel de ville. Outre M. Taschereau, MM. Cléophas Bastien, Emile Ferron, député de Berthier-Maskinongé aux Communes, et Lucien Dugas y porteront la parole.

Les Italiens prennent Makallé

Le ras Haïlé Sélassié Gouxa précède les envahisseurs

(D'après des dépêches de l'Associated Press, de l'agence Havas et de la Canadian Press) Ce matin des troupes expéditionnaires italiennes ont pris, sans rencontrer de résistance, un point stratégique du nord-est de l'Éthiopie, Makallé. Le commandant en chef de l'armée expéditionnaire, le général de Bono, a annoncé la nouvelle à Rome par ce bulletin: "Notre drapeau, qui avait été descendu du fort de Makallé le 22 janvier 1896, s'est déployé à nouveau sur ce fort à 9 heures ce matin, par suite des opérations de nos troupes nationales et indigènes." Le plus important des chefs éthiopiens qui sont passés aux Italiens, le ras Haïlé Sélassié Gouxa, précédait les envahisseurs. On sait que l'Italie a nommé gouverneur du Tigré ce ras, qui descend du négus Johannès et qui fut gendre du négus actuel. Le gouverneur entend faire de Makallé la capitale du Tigré.

Le prochain objectif des Italiens dans le nord-est de l'Éthiopie serait Amba-Alagi, à quarante milles au sud de Makallé, et cela non seulement pour des raisons stratégiques, mais aussi pour des motifs psychologiques. Amba-Alagi ayant été le point de pénétration extrême de l'expédition de 1895-1896 et, quelques semaines avant le désastre d'Adoua, le théâtre de la défaite d'une petite troupe italienne.

Le négus, cable-ton d'Addis-Abeba, fait renforcer 500,000 guerriers éthiopiens que le ras Syoum a concentrés au sud de Makallé, pour barrer le passage aux Italiens. Le gouvernement Mussolini vient de laisser entendre que, tout

Le fils de M. Lacroix serait candidat

Ottawa, 8 (C.P.). — M. Edouard Lacroix, député fédéral de Beauce, a laissé entendre, hier soir, avant de partir d'Ottawa, que son fils se présentera probablement comme candidat libéral provincial dans le comté de Beauce.

On sait que M. Lacroix avait décliné de démissionner comme député fédéral pour se présenter comme candidat de l'Action libérale nationale dans le comté de Beauce. Mais il se trouve qu'en vertu des règlements de la Chambre, il ne peut démissionner, parce qu'il n'y a personne en autorité pour recevoir sa démission comme député fédéral. Nous sommes en effet au début d'un nouveau parlement. M. Lacroix a alors demandé à MM. King et Lapointe de le nommer à un poste mineur fédéral ce qui automatiquement entraîne sa démission comme député, mais MM. King et Lapointe ont refusé.

M. Lacroix veut tourner la difficulté en faisant présenter son propre fils.

Laprairie-Napierville

M. Victor Riendeau a été choisi candidat conservateur du comté de Laprairie-Napierville, hier après-midi.

Muni d'une garette

Hier soir un citoyen passait devant l'école Sourat où se tenait l'assemblée en faveur du docteur Gaspard Fauteux. Entendant des cris à l'intérieur, il a crié par deux fois: "Chou chou! Fauteux!" Aussitôt un homme en civil sortit de la salle et lui demanda: "Pourquoi criez-vous comme ça? Ne savez-vous pas qu'il est défendu de crier?"

L'interpellé répondit: "J'entends crier à l'intérieur, je crois avoir le droit de crier en dehors."

Les deux hommes causèrent quelques instants, et le policier vêtu en civil confia à l'autre qu'il était engagé pour jusqu'à 25. Et il exhiba une garette en caoutchouc d'environ neuf pouces de longueur dans laquelle se trouvait du plomb, et munie d'une courroie en cuir à l'une des extrémités.

Témiscamingue

M. J. A. Raymond a été choisi candidat à la convention conservatrice, tenue dans le comté de Témiscamingue, à Ville-Marie, hier après-midi. Il a été élu au premier tour de scrutin. Les autres concurrents étaient MM. le notaire Vézina, de Guigues et J. R. Lapointe, de Rouyn.

M. Courtemanche

M. Napoléon Courtemanche a déclaré hier soir, à une assemblée à l'école Jarry, à Villaray, qu'il ne sera pas candidat dans le comté de Laval, et qu'il appuiera le candidat libéral officiel, M. Joseph Filion. MM. Joseph Jean et Thomas Vézina, députés fédéraux, étaient au nombre des orateurs de cette assemblée.

Deux-Montagnes

La convention conservatrice dans le comté des Deux-Montagnes, aura lieu dimanche prochain, à 2 h. de l'après-midi, dans la salle du marché à Ste-Ste-Justine. La convention sera suivie d'une assemblée.

Secrétaire de M. Cardin

Ottawa, 8 (C.P.). — MM. J.-Emile Tremblay, ancien membre de la Commission du service civil, est nommé secrétaire particulier de M. Cardin, ministre des travaux publics, en remplacement de M. W. P. Harrell.

A l'hôtel de ville

Les échevins de Montréal ont continué ce matin l'étude de divers problèmes. Le feuilleton de la discussion

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Vendredi, 8 novembre

Radio — Ondes courtes

Eindhoven, Hollande — 8.45 a.m. — L'Académie d'Amsterdam — Causerie par M. L. Dellert...
Londres — 7.00 p.m. — Commentaires descriptifs par F. C. Luke...
Radio-États-Unis

WABC — 318.5 mètres — 860 kilocycles
1.15 p.m. Le Salon New-Yorkais de l'automne...
1.45 p.m. Mout et Gest, pianistes de concert...
2.15 p.m. Programme dramatique...
3.00 p.m. Musique Boite...
3.30 p.m. Down by Herman's — Concert — Du Liebest mis im Herzen; Hi Le Hi Ho; Senora; Secret; Auf Wiedersehen...
4.15 p.m. Programme de l'Association de l'éducation nationale...
4.30 p.m. Musique de la Marine américaine...
6.35 p.m. Résultats de football...
6.45 p.m. Programme du Bureau de l'éducation des travailleurs...
8.30 p.m. Variétés du Broadway...
10.30 p.m. La Marche du temps...
10.45 p.m. Mary Eastman, soprano, avec un orchestre de concert — Sérénade, de Ponce-La Forge; Prélude (Suite Holberg); de Grieg; Also Was Spring Should Vanish; d'Harrington; Musette (Suite de ballet); de Gluck-Mottl; Because, de d'Hardiel; 11.09 p.m. Orchestre.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
11.00 a.m. Orchestre conduit par Damrosch — Fugue en ré, de Bach; Fugue no 1 en do, de Bach; Fugue no 9 en mi, de Bach; Grande fugue en sol, de Bach; Recit et air, de Saint-Saëns; Le Joyeux forgeron, variations de Bach...
1.15 p.m. Concert Miniature...
6.00 p.m. Mary Small, chant...
8.00 p.m. Jessica Dragometti, soprano; Milton Reinberg, pianiste...
9.00 p.m. Heures de la veale — Frank Munn, ténor — Vivienne Segal, soprano; Quand les feuilles tombent; Eveil de la passion; Valse or et amant; Dans la nuit; Sympathie; Pourquoi réver?

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
2.00 p.m. Charles Sears, ténor; Maud Mueller, soprano...
2.30 p.m. Rosa Linda, pianiste...
8.00 p.m. Heures Palmolive, théâtre...
10.30 p.m. Musique de chambre...
11.05 p.m. Dorothy Lamour, chant...
12.00 p.m. Shandor, violon.

L'Heure provinciale
CKAC, 8.00 p.m. — Programme de genre: Les Refrains que l'on aime entendre, avec le concours de Mlle Yvonne Cadieux et des Duetistes Harmonistes — Orchestre sous la direction de M. Jean Goulet...
8 h. 15, Concert: Les Refrains que l'on aime entendre — Chanson thème: Amusez-vous!; Si elle m'a aimé! (Les Soeurs Hortensias); Moretti; Un jour viendra (du film Un Jour viendra); Doelle; Pour elle (Au temps des Merveilleuses); Christine; Le Bel Amour (Mon cœur appelle); St. Stolt; Toi t'es comme ça (Au temps des Merveilleuses); de Richepin; Votre sour-

Radio-Montréal

JEUDI, 7 NOVEMBRE

VENDREDI, 8 NOVEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
5.00 Musique de concert...
5.30 Cavalcade de la Salle...
8.45 Cote de bourse de Montréal et de Toronto...
6.00 Chansonnettes françaises...
7.00 Orch. Rex Battie, du Royal York...
7.15 Paul Corbell, baryton...
7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux...
7.45 Curtain...
8.00 Live, Laugh and Love...
8.30 Tout sous la direction de Ben Kyte...
9.00 Anything goes...
9.30 Radio-concert canadien, sous la direction de M. J. Gagnier...
10.00 Up to the minute...
10.30 Orch. Gene Fogarty, du Château Laurier...
10.45 Radio-Journal bilingue.

Radio-États-Unis
WABC — 318.5 mètres — 860 kilocycles
11.00 a.m. Le Conservatoire de Musique de Cincinnati — Direction Alexander von Kraus — Concerto pour deux violons et violoncelle, en ré (avec orchestre à cordes), de Vivaldi — Chorale des Beaux-Arts, dirigée par John A. Hoffman — Chœur Les Maîtres-Chanteurs, de Wagner; She Is So Dear, de Praetorius; Le ruiseau, de MacDowell; Rides sur le feu, de Schumann; Lol Une voix de Bertinaky; Grande Nonette, opus 10, pour flûte, hautbois, clarinette, cor, basson, violons, viole, basse et violoncelle, de Spohr (par l'orchestre)...
12.00 midi. Le Club de l'Université Temple (Philadelphie)...
2.15 p.m. Tito Guizar, ténor — Siboney, de Lecuona; Divina Mujer, de Del Moral; One Alone (Desert Song); Recitif (Palladise), de Leoncavallo; Nortena, de Vigil...
2.30 p.m. Programme Souvenir à l'occasion de la partie de football entre l'Université de l'Iowa et l'Université de Minnesota.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
11.00 a.m. John Herrick, baryton...
3.30 p.m. NBC Music Guild...
4.00 p.m. Les Maitres Chanteurs, soprano...
6.35 p.m. Alma Kitchell, contralto.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
4.00 The Grab Bag...
4.30 Programme pour les enfants et les mamans...
5.00 Heures des événements sociaux...
5.15 Odette Oigny...
5.30 programme du foyer...
6.15 Dramas vécus...
6.20 Nouveautés musicales...
6.25 L'heure récréative...
7.00 Heures...
7.05 Nouvelles...
7.30 Chansons françaises...
7.15 Le curé du village...
7.30 La Dan...
8.00 Heures provinciales...
9.00 Heures...
9.00 Hollywood Hotel...
10.00 Variétés...
10.15 Orchestre...
10.30 Commentaires sur la guerre...
10.45 Jerry Cooper...
11.00 Heures...
11.00 Le reporter sportif Molson...
11.05 Nouvelles...
11.15 Orchestre...
11.30 Talent on Parade...
12.00 Orchestre Dalry...
12.30 Orchestre Bergin.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
10.00 Musique...
10.30 Ladies on Parade...
11.00 L'heure de l'appréciation de la musique...
12.00 Nouvelles...
1.00 La bourse...
1.15 Trio de concert Mont-Royal...
1.30 Orchestre Tucker...
2.00 La magie de la parole...
2.30 Airbreaks...
3.00 Mystère...
3.45 The King Jesters...
4.00 Revue pour les dames...
6.00 Animal News Club...
6.15 Variétés...
7.30 En faveur du coquelicot...
8.00 Le mystère fantôme...
9.00 Théâtre...
10.00 Harmonies...
11.15 Variétés...
11.45 Orchestre.

CHLP — 266 mètres — 1,120 kilocycles

8.25 Sommaire, heure, chansons françaises...
8.31 Culture physique...
8.45 Chansons françaises...
8.50 Happiness Ahead...
8.15 Merry Moods...
8.30 Vos morceaux préférés...
9.45 Raymar...
10.00 Musique classique...
10.15 Merry Moods...
10.30 Programme commercial...
10.45 Causerie sur la beauté...
11.15 Merry Moods...
11.30 Chansons d'autrefois...
11.45 Geo. Lachance...
12.00 Heures...
12.00 Heures féminine...
2.00 Heures...
4.55 Sommaire...
5.00 Heures...
5.01 The dansant...
5.30 Mél-mélo...
6.15 Cours de la bourse des mines...
6.30 Radio-annuaire...
7.00 Programme Vaids...
7.15 Variétés...
7.30 Heures...
7.30 Graphologie...
7.45 Les sports...
8.00 Les artistes en herbe...
8.30 L'auvergne de la Forêt Noire...
9.00 Menuiserie de Sylvia, pianiste...
9.30 Orchestre...
10.00 Sérénades du soir...
10.30 Orchestre, heure.

SAMEDI, 9 NOVEMBRE
CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
5.00 Musique de concert...
5.30 Cavalcade de la Salle...
8.45 Cote de bourse de Montréal et de Toronto...
6.00 Chansonnettes françaises...
7.00 Orch. Rex Battie, du Royal York...
7.15 Paul Corbell, baryton...
7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux...
7.45 Curtain...
8.00 Live, Laugh and Love...
8.30 Tout sous la direction de Ben Kyte...
9.00 Anything goes...
9.30 Radio-concert canadien, sous la direction de M. J. Gagnier...
10.00 Up to the minute...
10.30 Orch. Gene Fogarty, du Château Laurier...
10.45 Radio-Journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
4.00 The Grab Bag...
4.30 Programme pour les enfants et les mamans...
5.00 Heures des événements sociaux...
5.15 Odette Oigny...
5.30 programme du foyer...
6.15 Dramas vécus...
6.20 Nouveautés musicales...
6.25 L'heure récréative...
7.00 Heures...
7.05 Nouvelles...
7.30 Chansons françaises...
7.15 Le curé du village...
7.30 La Dan...
8.00 Heures provinciales...
9.00 Heures...
9.00 Hollywood Hotel...
10.00 Variétés...
10.15 Orchestre...
10.30 Commentaires sur la guerre...
10.45 Jerry Cooper...
11.00 Heures...
11.00 Le reporter sportif Molson...
11.05 Nouvelles...
11.15 Orchestre...
11.30 Talent on Parade...
12.00 Orchestre Dalry...
12.30 Orchestre Bergin.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
10.00 Musique...
10.30 Ladies on Parade...
11.00 L'heure de l'appréciation de la musique...
12.00 Nouvelles...
1.00 La bourse...
1.15 Trio de concert Mont-Royal...
1.30 Orchestre Tucker...
2.00 La magie de la parole...
2.30 Airbreaks...
3.00 Mystère...
3.45 The King Jesters...
4.00 Revue pour les dames...
6.00 Animal News Club...
6.15 Variétés...
7.30 En faveur du coquelicot...
8.00 Le mystère fantôme...
9.00 Théâtre...
10.00 Harmonies...
11.15 Variétés...
11.45 Orchestre.

CHLP — 266 mètres — 1,120 kilocycles

8.25 Sommaire, heure, chansons françaises...
8.31 Culture physique...
8.45 Chansons françaises...
8.50 Happiness Ahead...
8.15 Merry Moods...
8.30 Vos morceaux préférés...
9.45 Raymar...
10.00 Musique classique...
10.15 Merry Moods...
10.30 Programme commercial...
10.45 Causerie sur la beauté...
11.15 Merry Moods...
11.30 Chansons d'autrefois...
11.45 Geo. Lachance...
12.00 Heures...
12.00 Heures féminine...
2.00 Heures...
4.55 Sommaire...
5.00 Heures...
5.01 The dansant...
5.30 Mél-mélo...
6.15 Cours de la bourse des mines...
6.30 Radio-annuaire...
7.00 Programme Vaids...
7.15 Variétés...
7.30 Heures...
7.30 Graphologie...
7.45 Les sports...
8.00 Les artistes en herbe...
8.30 L'auvergne de la Forêt Noire...
9.00 Menuiserie de Sylvia, pianiste...
9.30 Orchestre...
10.00 Sérénades du soir...
10.30 Orchestre, heure.

SAMEDI, 9 NOVEMBRE
CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles
5.00 Musique de concert...
5.30 Cavalcade de la Salle...
8.45 Cote de bourse de Montréal et de Toronto...
6.00 Chansonnettes françaises...
7.00 Orch. Rex Battie, du Royal York...
7.15 Paul Corbell, baryton...
7.30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux...
7.45 Curtain...
8.00 Live, Laugh and Love...
8.30 Tout sous la direction de Ben Kyte...
9.00 Anything goes...
9.30 Radio-concert canadien, sous la direction de M. J. Gagnier...
10.00 Up to the minute...
10.30 Orch. Gene Fogarty, du Château Laurier...
10.45 Radio-Journal bilingue.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles
4.00 The Grab Bag...
4.30 Programme pour les enfants et les mamans...
5.00 Heures des événements sociaux...
5.15 Odette Oigny...
5.30 programme du foyer...
6.15 Dramas vécus...
6.20 Nouveautés musicales...
6.25 L'heure récréative...
7.00 Heures...
7.05 Nouvelles...
7.30 Chansons françaises...
7.15 Le curé du village...
7.30 La Dan...
8.00 Heures provinciales...
9.00 Heures...
9.00 Hollywood Hotel...
10.00 Variétés...
10.15 Orchestre...
10.30 Commentaires sur la guerre...
10.45 Jerry Cooper...
11.00 Heures...
11.00 Le reporter sportif Molson...
11.05 Nouvelles...
11.15 Orchestre...
11.30 Talent on Parade...
12.00 Orchestre Dalry...
12.30 Orchestre Bergin.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
10.00 Musique...
10.30 Ladies on Parade...
11.00 L'heure de l'appréciation de la musique...
12.00 Nouvelles...
1.00 La bourse...
1.15 Trio de concert Mont-Royal...
1.30 Orchestre Tucker...
2.00 La magie de la parole...
2.30 Airbreaks...
3.00 Mystère...
3.45 The King Jesters...
4.00 Revue pour les dames...
6.00 Animal News Club...
6.15 Variétés...
7.30 En faveur du coquelicot...
8.00 Le mystère fantôme...
9.00 Théâtre...
10.00 Harmonies...
11.15 Variétés...
11.45 Orchestre.



Mlle RITA PAYETTE, pianiste, qui jouera le concerto en la mineur de Schumann, au premier concert de la saison, le 9 novembre, à l'École Supérieure de Musique d'Outremont.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles

10.00 Nouvelles...
10.05 Soliste...
10.45 Originalités...
11.15 Institut pour les aveugles...
11.30 Ensemble d'Whitney...
1.00 La Bourse...
1.30 Orchestre Max Bailly...
2.00 Orchestre Rex Battie...
2.30 Musique classique...
3.00 Le rythme fascinant...
5.00 Aventures musicales...
5.30 Purple Circle...
5.45 Le temple de la chanson...
6.15 Les soeurs Morin...
7.15 Le maître-constructeur...
7.30 Les chanteurs Hampton...
8.15 La symphonie de Boston...
8.15 Le chœur symphonique russe...
10.00 Fiesta (Radio-Canada)...
10.30 Carnaval Carrefre...
11.15 Orchestre.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles
8.25 Sommaire, heure, culture physique...
9.15 Mélodies...
9.30 Vos morceaux préférés...
9.45 Musique d'orgue...
10.00 Musique classique...
10.15 Merry Moods...
10.30 Comédies musicales...
10.45 Musique d'orgue...
11.00 Valse favorites...
11.15 Musique de danse...
11.30 Chansons d'autrefois...
11.45 Musique hawaïenne...
12.00 Heures...
12.00 Programme commercial...
12.15 Bonin et Frère...
12.30 Heures féminine...
1.30 Rex Battie et son orchestre...
2.00 Heures...
4.55 Sommaire...
5.00 Heures, thé dansant...
5.30 Mél-mélo...
6.15 Bourse des mines...
6.30 Radio-annuaire...
7.30 Heures...
7.30 Le cornemuseur...
8.00 La graphologie...
8.30 Let's go to the music hall (CCR)...
9.00 Lever de rideau...
9.30 Orchestre...
10.00 Les sérénadeurs napolitains...
10.30 Orchestre...
11.00 Heures.

Table with columns: Longues ondes de postes, en mètres et en kilocycles. Lists various radio stations and their frequencies.

Savourez le meilleur THE "SALADA" 10F

Table with columns: Provinces Maritimes, Québec, Colombie britannique, etc. Lists radio stations and their frequencies.

"Le drame éthiopien"

PAR HENRY DE MONFRED

Le drame éthiopien se rapproche. Le ton de M. Henry de Monfreid, qui n'en est pas à son premier livre sur cette affaire, se fait plus sérieux, plus objectif. Sa vaine pensée, sa conclusion peut-être, se dégage plus clairement. L'auteur aime les Abyssins. Mais il n'aime ni leurs chefs, rois et rois des rois, qui ne font rien pour adoucir l'état effroyable de ce peuple; ni les peuplades allogènes qui encerclent les pays Abyssins et qui Français, Anglais et Italiens ont voulu agglutiner à l'Abyssinie, pour donner à celle-ci la responsabilité de méfaits que mille causes physiques et politiques empêchent absolument de prévoir et même, la plupart du temps, de réprimer. L'auteur n'aime pas non plus les diplomates européens qui se sont installés là-bas, principalement les Anglais et les Français qui, si loin de la mère-patrie, ont chacun leur politique, tour à tour ignorante des réalités, timorée à l'excès ou nettement et laidement cupide. Contre les Italiens, M. de Monfreid, qui vient de prendre au Duce une interview que lui avaient refusé les agents français, est moins ouvertement agressif. Mais il apparaît bien qu'il est fort loin d'approuver ses méthodes. Sur le drame du sel et le drame de l'eau, on trouvera ici des pages inoubliables, qu'il faut avoir lues, pour plaindre et pleurer d'avance, même s'ils doivent y remporter de brillantes victoires, les jeunes Européens qui seront peut-être à s'y battre à l'heure où paraîtront ces lignes. Certains excès de plume inter-

disent à la jeunesse ce nouveau livre de M. de Monfreid. Revue des Lectures, 15 octobre 1935.

La culture du tabac dans l'Ontario

RECOLTE ÉVALUÉE À \$8,000,000 CETTE ANNÉE

Les experts évaluent la récolte de tabac de l'Ontario à \$8,000,000 mais il semble que la valeur des achats des manufacturiers canadiens et anglais excéderait cette somme. Il y a quelques années, seuls quelques fermiers cultivaient le tabac au Canada et c'était pour leurs besoins personnels ou pour un commerce local très restreint. Aujourd'hui on consacre, dans le sud de l'Ontario, près de 30,000 acres de bonne terre à la culture du tabac en feuilles par des procédés scientifiques. La récolte de cette année se traduit par 5,000,000 de livres. L'on emploie le tabac canadien en quantités de plus en plus grandes; la feuille canadienne trouve elle aussi un excellent débouché en Grande-Bretagne où elle fait concurrence à la feuille étrangère. L'Imperial Tobacco Company of Canada, Ltd., qui achète sans compter la plus grande partie de la récolte canadienne, a eu beaucoup à faire devant l'évolution rapide des régions où l'on cultive le tabac parce que la compagnie a toujours tenu à encourager la production domestique. La compagnie a fait venir à ses frais des experts en plantation, importé l'outillage nécessaire à l'expérimentation, fait ses propres recherches chimiques et autres du sol, de l'humidité et des autres conditions essentielles à la culture des meilleures qualités de tabac, a enseigné au cultivateur sur sa terre en instituant des terrains d'expérimentation; en d'autres termes, elle l'a intéressé à améliorer et à augmenter sa récolte pour les besoins du marché domestique. Les moyens d'exploiter avec bénéfice le marché domestique, ce que l'on vient de dire, et les recherches des experts du gouvernement, ont grandement aidé à créer les conditions actuelles de production et à faire d'une petite récolte sans débouché une immense récolte avec débouché, récolte que l'on évalue à plus de \$8,000,000 pour une année.

Ainsi pense LA PRESSE CANADIENNE de jour en jour

BEURRE et à meilleur compte NE MANQUEZ PAS D'ALLER CHEZ Tousignant Frères Limitée ONZE MAGASINS Il y en a un près de chez vous.

EXAMEN DE VUE lunetterie moderne haute qualité prix abordable J.L. ARTHUR BOUSQUET optométriste oculien 3625 RUE ST-DENIS

GRATIS Nous allons à domicile vérifier lampes et radiés de toutes marques P. Landry CH. 6161 3197 ONTARIO EST

Rhumes — Asthme Toux — Bronchites

Sirop Villars — Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00

BIBEAU FRERES Les bijoutiers connus Spécialité: réparation d'horloges et montres. 2 magasins sur la même rue 305 et 1257 Sainte-Catherine est

REID FOURRURES Pour vos FOURRURES 1473, AMHERST TEL. CH. 3181

A propos d'un concours littéraire De l'Évangéline, de Moncton, N.-B., numéro du 31 octobre: La publication de ce nous avons faite jeudi dernier d'un communiqué de l'agence Havas concernant le concours littéraire dont le palmarès paraissait le même jour dans nos colonnes semble avoir jeté quelque désarroi dans les esprits. Des précisions sont nécessaires. Ce concours a bien été organisé et dirigé par M. Gautheron, professeur de littérature française et chef du département de langues modernes à l'Université Dalhousie. Le programme avait été établi par lui en 1933. On se souvient que l'an dernier, cinquante-neuf candidats y avaient pris part. Cette année, le professeur a reçu cent seize compositions qu'il a lues, corrigées, annotées et classées lui-même. Ce travail qui a duré trois mois lui a permis de constituer un volumineux dossier de remarques sur la situation et l'enseignement de la langue française dans l'Amérique du Nord. M. Gautheron a mis ce concours sous le patronage des Amitiés catholiques françaises dont le président est Mgr Baudrillard, de l'Académie française. Le directeur des Amitiés, Mgr Beaulieu, vient de consacrer un numéro entier du Bulletin de cette société qui a rendu compte des travaux du concours. Ainsi le mérite de nos candidats est proclamé, et leurs efforts sont reconnus, par les plus hautes autorités de France. La conclusion du rapport de Mgr Beaulieu a fait l'objet du communiqué hâtif de l'agence Havas dont nous parlions plus haut. Ce document contient quelques erreurs matérielles: c'est ainsi, par exemple, qu'on y qualifie Mgr Beaulieu d'évêque auxiliaire alors qu'il n'est encore que prêtre. Mais on y remarque surtout la phrase dont nous avons dit, avec beaucoup de modération, qu'elle était inattendue: "Les Français doivent apprendre à parler comme les Canadiens français". A propos de ce mot historique M. Gautheron nous écrit: "Ayons la charité de croire que la plume du rédacteur a fourché et qu'il voulait dire: 'Les Français — comme les Canadiens français, — doivent apprendre à parler'. Hélas! ils devraient aussi apprendre à écrire et à penser aux conséquences de ce qu'ils écrivent." Le professeur a bien voulu nous faire connaître, en quelques mots, ses propres conclusions qu'il se réserve de développer plus tard. "Il est très vrai, dit-il, que ce concours représente, de la part des maîtres et des élèves, un effort admirable. La présentation extérieure des manuscrits est parfaite; un grand nombre son très intelligemment illustrés, et quelques-uns même d'une façon très artistique. Les idées sont abondantes, et la rédaction, — si l'on tient compte du fait que presque tous ces enfants étudient en anglais et vivent dans une atmosphère anglaise, — est remarquablement correcte. Enfin, on sent partout un grand amour de la langue française et un vif désir de la connaître mieux. C'est en cela que les jeunes Acadiens, Canadiens français et Franco-Américains peuvent être proposés en exemple à un grand nombre de leurs cousins de France. Mais il faut bien ajouter que presque toutes les compositions venues des provinces où la majorité de la population est anglaise manifestent la difficulté extrême qu'éprouvent les enfants à penser en français. Voilà ce qu'il est à apprendre, et ce que, seul, le contact avec la France, peut leur apprendre. "Nous ne devons pas, non plus, ignorer que ces compositions travaillées avec tant de soin et d'amour sont l'oeuvre de quelques heureux; que beaucoup d'enfants acadiens n'ont pas la possibilité d'apprendre convenablement leur langue maternelle; qu'il y a, près de nous, de nombreux villages où, pratiquement, le livre français n'existe pas; et qu'il en est même plus d'un où la langue française, après tant d'héroïques efforts, n'a plus qu'une existence précaire et menacée."

7 OPTOMÉTRISTES DIPLÔMÉS à votre service chez Dupuis Equipement scientifique et moderne Demandez les verres "VISIONIS" POUR L'EXAMEN DE VOTRE VUE Plateau 5151 local 29 Dupuis Frères 865, rue Ste-Catherine est. Montréal

Ainsi les Nouvelles du mois d'octobre nous apprennent que chaque semaine les téléphonistes répondent à 40,000 demandes dont 75% pour des numéros inscrits dans l'annuaire distribué en juillet. La compagnie en profite pour solliciter la collaboration des abonnés, qui peuvent s'épargner du temps et des ennuis en consultant l'annuaire. Toujours d'après les Nouvelles, les usagers du téléphone Bell à Québec ont demandé de leurs pos-

TEAPIS H. LALONDE & FRÈRE 4800, AVE. du PARC Ltée Près de l'Av. Mont Royal les plus grands spécialistes du tapis au Canada

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways

Tél. Lancaster 0251 Omer Desjardis 1406 ST-DENIS Quincaillerie, Plomberie, Chauffage Peinture, Papier-tenture, Articles sportifs. Complètes et paletots 17.50 et plus T. BEAUREGARD & CIE MANUFACTURIERS-TAILLEURS 1905 St-Denis, coin Gaudoin Tél. DU. 3200

LITHINES Dr. GUSTIN font économiquement une délicieuse eau de table et de régime très digestive. Recommandés contre les maladies de la peau, du foie, de l'estomac, de la vessie et de l'intestin, rhumatisme, goutte et acide urique. La qualité du produit comparée aux autres est telle que les LITHINES GUSTIN sont inimitables. En vente dans toutes les pharmacies.

SOIN DES PIEDS Spécialité: Chaussures pour pieds malades HOULE & BLEAU 4561 est. Ste-Catherine Tél. CL. 7987

AM. 2123 CH. 2193 PHARMACIES PAQUIN WILBROD Nous livrons — 10 messagers entêtés — remèdes à votre service. — Venez ou téléphonez 4500 Papineau 1200 Mt-Royal coin Mt-Royal, coin de Laroche.

Où l'on s'habille bien — Ernest Meunier Marchand-Tailleur 994, RUE RACHEL (EST) Téléphone: FR. 9343-9850

ACCESSOIRES DE RADIO PAYETTE 910 BLEURY PL. 4858

POUR VOS VIGNETTES appelez PHOTOGRAVURE NATIONALE 5151 CATHERINE OUEST MARQUETTE 4549

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways

MAISON BÉRARD Successeur de la Cie Royal Silver Plate Toujours canadienne-française HA 9948 FABRICANT DE Vases sacrés Experts en Placage d'or et d'argent Réparations de tous genres 70 CRAIG OUEST Près terminus des Tramways



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Portrait Les enfants et l'Halloween

Parmi nos souvenirs d'enfance un des plus frappants est celui que nous a laissé l'Halloween. Cette fête annuelle, d'origine écossaise s'est beaucoup répandue et les enfants de toutes les races y prennent part; en Amérique surtout, c'est une joie générale.

Depuis la fin des grandes vacances la jeunesse entrevoit les décorations noires et oranges qui caractérisent le jour merveilleux. Les aînés consultent le calendrier pour savoir le nombre de semaines qui les séparent de l'Halloween tandis que les tout petits demandent sans relâche à leur maman: "Si c'est aujourd'hui le jour des masques". Du moment que les vitrines des magasins commencent à se garnir de couleurs traditionnelles, les enfants s'empressent d'aller acheter un déguisement auquel ils ne peuvent s'empêcher de penser, même pendant les heures de cours.

Puis, après tant d'anticipation, voilà que le fameux soir arrive. Les plus jeunes s'habillent dès leur arrivée de l'école et ils ont si hâte de sortir qu'ils ne grignotent que quelques bouchées au souper. Vers six heures, de toutes les maisons, sortent des bandes de princesses, de pages, de chats, de gardes-malades ou de fantômes. Chacun a, sous le bras, un énorme panier qu'il espère remplir de douceurs et de monnaie, en allant quêter aux portes du voisinage. Les rues, d'ordinaire très paisibles, s'agitent sous les pas alertes de cette marmaille costumée et c'est un spectacle qu'il vaut la peine de voir.

N'ayant pas l'habitude d'être dehors à la brune, Jean, Pierre et Pauline se font braves mais ils marchent en groupe et ne s'aventurent pas trop loin. Craignant qu'on leur fasse un mauvais accueil, avant de monter les marches d'une maison, ils l'examinent et s'ils jugent qu'il n'y a pas assez de lumière et que la maison a l'air sinistre, ils ne se risquent pas. Pourtant, comme toujours, il y en a de plus audacieux qui essaient, mais lorsqu'on leur ferme la porte au nez ou qu'on les arrose d'un verre d'eau, c'est un grand désappointement et le cœur leur fait mal de penser que ces méchantes gens ne veulent pas se joindre à leur plaisir. Ils n'oublieront jamais ces personnes inhospitalières.

Par contre, là où les fenêtres sont éclairées par le visage rond et le sourire édenté d'une énorme citrouille dorée, les petits sonnent en grand nombre et la porte s'ouvre à deux battants pour les recevoir. Ils sont les bienvenus; on leur demande leur nom, on les fait même entrer pour regarder leurs costumes et on essaie de les faire parler mais c'est peine perdue car les fillettes et les garçonnets sont trop intimidés pour dire deux mots de suite. Tout de même, ils sont très heureux des sous, des oranges ou des pommes qu'on leur a données et ils s'empressent, en sortant, de crier à leurs amis ce qu'ils viennent de recevoir.

Cependant, cette quête mirobolante est assombrie par un nuage. Les grands garçons, trop vieux pour se déguiser et probablement jaloux du plaisir des benjamins, se consolent en leur lançant, à travers un tube de métal toute une pluie de pois; aussi, quand les jeunes aperçoivent à l'horizon ces malandrins ils se sauvent en courant et c'est à peine si le moindre des étonnés qui éprouvent le soir de l'Halloween. Après deux heures de promenades et d'excitation les enfants sont fatigués, leur masque est déchiré et leur costume est mouillé; ils ne demandent qu'à se coucher. De retour à la maison papa leur donne une pièce blanche pour compléter la fête et ils se mettent au lit non sans avoir compté consciencieusement les quelques sous, les deux ou trois pommes et la dizaine de bonbons qui sont pour eux toute une fortune. Si la maman vient les embrasser plus tard durant la nuit, elle verra sourire, dans leur sommeil, ses chers petits dont le joie innocente se prolonge en un beau rêve.

De voir, ainsi, les jeunes prendre un plaisir si grand à des choses si petites, nous fait penser, avec raison, que si les adultes savaient se

Au Service de l'Enfance

Causerie prononcée à CRCM par Mlle Juliette Houle

Au mois de septembre 1933, sous la direction éclairée des Révérends Pères Oblats de la paroisse Saint-Pierre de Montréal, quelques dames et demoiselles fondaient l'une des œuvres les plus humanitaires qui soient: le placement familial des enfants abandonnés.

Cette œuvre laïque qui s'appelle à juste titre "Au Service de l'Enfance", est la réponse à la demande réitérée de nos autorités religieuses en faveur de l'apostolat laïque. Dans le passé, nous avons malheureusement laissé entièrement aux communautés religieuses la charge si difficile et si pénible de promouvoir l'adoption des enfants abandonnés.

C'est cette abstention inexcusable qui a causé depuis 20 ans cet encombrement toujours grossissant de nos institutions pour la protection des enfants abandonnés. Nous avons vu les crèches et les orphelinats s'agrandir, se reconstruire, de nouvelles communautés se fonder, se construire, s'agrandir encore!

Pendant que des milliers d'enfants encombraient les crèches et que nos institutions de bienfaisance s'évertuaient à leur fournir le nécessaire par un miracle de la Providence, que faisons-nous? Rien! si ce n'est que répondre par une amoune!

Si les institutions peuvent, aujourd'hui, suffire en grande partie à leurs dépenses, les enfants n'en restent pas moins des enfants sans nom, sans parents, qu'il faudra un jour, à l'âge de 14 ans, jeter dans la société.

Vous avez là, Mesdames et Messieurs, dans toute sa vérité, le problème de l'enfance abandonnée: problème économique, si l'on envisage les sommes déboursées par les communautés et les gouvernements et problème social beaucoup plus grave de l'enfant de 14 ans, laissé à ses propres ressources dans un siècle de misère!

Pour ceux qui connaissent la somme énorme d'énergie et de travail nécessaire à un mouvement d'adoption de grande envergure, il est facile de comprendre que nos religieux, à cause des nombreuses démarches, visites de nuit et de jour, voyages ardues en toute saison, à travers toute la province, ne pouvaient réussir à faire adopter assez d'enfants pour maintenir leurs institutions avec un nombre de protégés plus restreint, et se voyaient dans l'obligation d'agrandir leurs refuges et d'en reconstruire d'autres en année.

Voilà, Mesdames et Messieurs, pourquoi tant de sociologues distingués, religieux et laïques, se sont faits les apôtres de l'adoption, par des conférences et des écrits en faveur de l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Le résultat fut un succès au delà de toute espérance. Depuis sa fondation, il y a deux ans à peine, l'œuvre "Au Service de l'Enfance" a trouvé des parents adoptifs à plus de 600 enfants abandonnés, qui seraient à la charge de nos institutions de charité et pour lesquels le gouvernement et les municipalités auraient à déboursier \$7,500 par année; plus de 600 enfants qui auraient coûté à la province et aux municipalités la somme énorme d'un million et demi de dollars à l'âge de 14 ans, avec le chemin comme partage, sans autre directive que leurs penchants souvent douteux, plus de 600 enfants qui seront élevés chrétiennement et profiteront de l'exemple d'un père et d'une mère, et seront plus tard, susceptibles d'occuper dans la société un rang et une position, tout à l'honneur de notre race.

Vous avez là, Mesdames et Messieurs, ce que le laïcisme bien dirigé et bien secondé peut faire comme œuvre sociale.

Depuis sa fondation, l'œuvre "Au Service de l'Enfance", dont les bureaux se trouvent situés à 1320, rue Visitation, a toujours été, sans interruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mentionner tout particulièrement l'aide constante et paternelle du gouvernement de la province, M. Ath. David qui l'on a surnommé en certains milieux, le ministre des Lettres, à cause de sa prédilection pour le relèvement de l'instruction dans notre province, aurait aussi bien pu s'appeler le ministre des œuvres de bienfaisance, tant il est toujours prêt à secourir les œuvres de relèvement social et moral. Au nom de nos protégés, merci à vous, Monsieur le ministre, et à tous vos collègues. Merci aussi aux autorités municipales de Montréal.

Monsieur le maire Camillien Houde, MM. les échevins Lesage, Auger, Dupuis, tout particulièrement, n'ont pas ménagé leurs sympathies à notre œuvre. Ils ont prêté le concours de leur parole et de leur personnalité, à plusieurs reprises, et contribué aussi, dans une large part, au succès de l'œuvre.

De nombreux sociologues, par des écrits ou des conférences à la radio, méritent une mention tout à fait spéciale. Qu'il nous soit permis de citer tout particulièrement S. H. le juge Robillard, le R. Père Jouveauil, MM. les abbés A. Lambert, A. Melançon et combien d'autres.

Il nous est particulièrement agréable de remercier aussi toutes les personnes qui ont bien voulu, par quelque moyen que ce soit, venir en aide à l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Permettez-moi, mesdames et messieurs, en terminant, d'adresser un message aux parents adoptifs, au nom de nos petits protégés.

Bien chers parents: Si nos parents nous ont abandonnés, nous n'en sommes pas responsables. Vous l'avez compris, vous avez voulu en nous adoptant comme vos enfants, donner la preuve qu'il existe encore de nombreux foyers ouverts pour nous.

Disons-le en toute sincérité, nous étions bien traités dans les crèches, mais nous sommes bien mieux dans vos bras. Nous n'avions pas de nom et l'avenir, pour nous, était le chemin public. Vous nous avez donné un nom honorable et notre avenir est assuré.

Quand nous serons grands, et que vous serez vieux, ce sera notre tour de vous gêner, de vous rendre tous les soins dont vous nous avez entourés, et si la mort vous enlevait à notre affection, nous serons là pour prier le Ciel de vous accorder la place que le bon Dieu réserve à ceux qui viennent en aide aux petits enfants abandonnés.

terruption, dirigée au point de vue religieux, par les Révérends Pères Oblats, dont l'éloge, au point de vue charité et dévouement, n'est plus à faire. Un aumônier dévoué à toujours patronisé les directrices de ses conseils et de son expérience. Nous espérons, dans un avenir rapproché, vous donner l'occasion d'entendre l'aumônier actuel, le R. Père Saint-Georges, vous donner ici-même une causerie sur l'œuvre "Au Service de l'Enfance".

Il nous fait plaisir de mention

COMMERCES ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.)—Un mouvement de hausse à l'ouverture ne s'est pas maintenu. Par contre les gains du début sont restés.

(Comptabilité de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Table of stock market data with columns: Ventes Valeurs, Ouverture, Haut, Bas, Ferm., Chang. Includes items like Bell Telephone, 15 Building Products, etc.

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées. Plessis Ladies Garment, Alfreda Beauty Products, Madame R. Bergeron, Albert Tougas, Albert Tougas, fils, Le Facteur, The Letter Carrier, Commercial Adjustment Bureau, Massé et Gauthier, Inc., Le Boudin Perfection, Joe Louis Canadian Tours, Ritchie Textile Agencies, Needle Craft Shops, Lapkas Recreation Academy, National Laundry Co.

Nos mines

Québec, 7 (C.P.) — Le bulletin mensuel du service des Mines de Québec annonce dans son rapport sur la production minière que la production de l'or au cours de septembre dernier est la plus élevée que l'on ait enregistrée à date dans l'histoire minière de la province. La valeur de l'or expédié par les mines a été de \$1,470,000 durant le mois sous revue. On remarque une augmentation sensible de la production minière par rapport au mois correspondant de 1934, exception faite pour les produits d'argente. L'augmentation a surtout été sensible pour l'amiante, l'or et l'argent. La production de l'or a été de 42,017 onces durant septembre 1935 contre 41,664 durant août 1935 et 31,144 durant septembre 1934. La production de l'argent a été de 50,202 onces durant septembre 1935 contre 65,869 durant août 1935 et 37,399 durant septembre 1934. La production d'amiante a été de 20,344 tonnes contre 23,119 tonnes durant août 1935 et 14,814 durant septembre 1934. La production d'argente a été de 880,126 durant septembre 1935 contre 877,842 durant août 1935 et 882,364 durant septembre 1934. La production de chaux a été de 11,392 tonnes contre 9,146 et 9,793 tonnes et la production de ciment a été de 244,643 barils contre 243,691 barils en août 1935 et 220,262 barils en septembre 1934.

Les rendements

Table of interest rates and yields for various bonds and securities.

Bourse de New York

New-York, 8 (P.A.) — Le marché a été particulièrement vigoureux et actif ce matin. Des paquets de 1,000 à 50,000 actions furent échangés à l'ouverture et on compte de nombreux gains de 1 à plus de 2 points. Les utilités, profitant de la décision d'une Cour de justice déclarant la loi contre les compagnies de gestion inconstitutionnelle, ont donné le ton au marché. Un nombre de titres les plus en vedette ont note Commonwealth & Southern, American Water Works, Consolidated Gas, North American, Western Union, Public Service of New-Jersey, United Gas Improvement, Pacific Gas, Southern California Edison, American Telephone, U. S. Steel, Goodyear et Columbia Carbun. Par contre Chrysler a reculé d'un point et General Motors a fléchi.

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust rates for various companies and funds.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or: Londres, 8 (P.A.) — Le cours de l'or a fléchi de 1/2 à 1415 5/8. Cours de l'argent: Londres, 8 (P.A.) — Le cours de l'argent reste ferme à 29 5/16. Montréal (P.C.) — Les tendances sont légèrement irrégulières sur le marché local de l'argent. Les options de décembre et de mars cotent respectivement 65.80 et 65.77 tandis que les offres à l'ouverture étaient comme suit: nov. 65.82; janv. 65.75; fév. 65.75; mai 66.10. Cours du sucre: New-York, 8 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.45; janv. offre, 2.16; mars, offre, 2.17; mai, offre, 2.21; juil. offre, 2.26; sept. 2.31. Prêts aux courtiers: New-York, 8 (P.A.) — Le montant des prêts aux courtiers est de 839 millions, une augmentation de 11 millions sur la semaine dernière. Les grains: Chicago, 8 (P.A.) — Influencés par la faible tenue de Liverpool, les cours ont baissé ce matin comme ils l'ont aussi fait à Winnipeg. Cours du café: New-York, 8 (P.A.) — Le marché du café est à peu près ferme. Rio: déc. 4.79; mars, offre, 4.90; mai, offre, 5.03; juil. offre, 5.13; sept. 5.24. Santos: déc. offre, 7.77; mars, offre, 7.88; mai 7.93; juil. 7.96; sept. 8.02.

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, courtiers, 409-811 Saint-François-Xavier

Table of market prices for various commodities like flour, oil, and other goods.

Marché des changes

Table of exchange rates for various countries and currencies.

Sur le Curb

(P.C.) — Les tendances étaient plutôt irrégulières sur le Curb. Les pétroles se sont légèrement améliorés. Dans la section des mines Noranda et Falconbridge ont fléchi un peu tandis que Teck Hughes et Quebec Gold se sont améliorés. Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, courtiers, 471 rue Saint-François-Xavier

Bourse des mines

Table of mining stock prices for various companies.

Nominations

Communiqué de la direction de la Banque Canadienne Nationale: M. Paul LaRoque, qui était secrétaire de la banque, a été nommé chef du Service du Placement. M. Léon Lorrain a été nommé secrétaire de la banque. Il conserve la direction de la publicité.

Les ventes d'immeubles

Quartier St-Jean-Baptiste: rue Parc La Fontaine: bât. 1275 à 1285; lot no 6-67, 66; terrain 44 1-2 x 100 pds. Mlle J. Bertrand et al vend à W. St-Germain, \$14,900, R. Dey, notaire, 1935. Quartier Ste-Marie: rue Ste-Catherine est; bât. lot no 424-3 à 7, J. B. D. Bertrand vend au Crédit Foncier Franco-Canadien, \$39,000, J. T. Legault, notaire, 1935. Chemin public: bât. lot no 1535. Dame G. Lamontagne vend à W. W. Jameson, \$3,000, J. T. Legault, notaire, 1935. Ville de Hampstead: chemin de la Reine-Marie, bât. 3567; lot no 69-81, 82; terrain 120 x 110 pds. Guardian Trust Co. vend à H. C. McConnell, \$14,800, R. H. Barrow, notaire, 1935. Ville LaSalle: boul. LaSalle: bât. lot no 69-88; terrain 6,000 pds en superficie. T. Hartling vend à E. P. Philip, \$900, G. R. Lighthall, notaire, 1935. Chemin Finchley, vacant: lot no 69-88; terrain 6,000 pds en superficie. T. Hartling vend à E. P. Philip, \$900, G. R. Lighthall, notaire, 1935. Ville de Pointe-aux-Trembles: rue Forcette, vacant; lot no 109-797 à 800, 121-809, M. Mattia vend à A. Katona et Usor \$40, J. C. V. Roy, notaire, 1935. Quartier Villiers: ave Henri-Julien: bât. 3483, 3470; lot no 2643-2028; terrain 20 x 80 pds. L. Trudel vend à Dame H. Boucher, \$3,700, J. H. Girard, notaire, 1935. A. Ahuistic: boul. Gouin ouest, bât. 4093, 4012; lot no 75; terrain 60 x 100 pds. Dame H. Trudon vend à J. Meunier, \$3,050, J. A. Lefebvre, notaire, 1935. Cartierville: chemin Bruton, vacant; lots nos 82-61, 82-10, ptes 11, 12, 13-15, 14, 15, 17, 18, pte 82-5; terrain 53 1/2 x 125 pds. E. W. Barnes vend à Homes Incorporated, \$1 et considérations. W. M. Bourke, notaire, 1935. Cité de Westmount: ave Chesterfield, bât. 383; lot no 207; terrain 3,450 pds. W. sup. Dame G. E. Fraser vend à Dame J. W. W. Nelles, \$7,500, E. C. Common, notaire, 1935. Montclair: rue Beaujeu est, bâtisses 2701, 2703; lot no 206-263-1; terrain 33 x 34 pds. J. F. Parent vend à J. B. Chagnon, \$11,500, B. Foley, notaire, 1935. Rue Fullum, vacant; lot no 208-699; terrain 25 x 100 pds. B. Malabon vend à V. Bartuccio, \$150, A. Labreche, notaire, 1935. Ave Papineau, bâtisses 6380, 6382; lot no 3-3; terrain 100 x 100 pds. F. Fleck, allas Fleck vend à Dame E. Stalman, épouse de J. Laferman, \$1 et considérations. M. MacLennan, notaire, 1935. Mont-Royal: ave Lacombe, vacant; lots nos 130-135, 136; terrain 100 x 87 pds. R. Leintevue vend à F. Ruel, \$3,515, J. O. Demarais, notaire, 1935. St-Denis: rue Fabre, bât. 5049 à 5053; lots nos 339-762-2, 339-761-1; terrain 20 pds. Dame R. Aird vend à Mlle H. Normandin et al, \$3,500, A. Boileau, notaire, 1935. Ville Montreal-Nord, Rosemont: 1ère ave, vacant; lots nos 35-127 à 137, 172-254 à 2543, 61-756 à 759, 664, 665; terrain. Le notaire de Ste-Thérèse vend à Y. Béland, \$1 et considérations. J. L. Blanchard, notaire, 1935. Ville de Pointe-Claire: chemin Wilson, vacant; lot no 40-34; terrain 14,930 pds. sup. N. De Bon vend à A. J. Moore, \$100, W. B. S. Reddy, notaire, 1935. J. Villery: ave Henri-Julien, bât. 8232; lot no 2643-1677; terrain 20 x 80 pds. S. Bernard vend à J. Bohémier, \$1 et considérations. J. H. Bohémier, notaire, 1935. Rue LaSalle: vacant; lots nos 82-61, 82-10, ptes 11, 12, 13-15, 14, 15, 17, 18, pte 82-5; terrain 53 1/2 x 125 pds. E. W. Barnes vend à Homes Incorporated, \$1 et considérations. J. L. Desjardins, notaire, 1935.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Advertisements for professional and business cards, including accountants, engineers, and architects.

ASSURANCES

Advertisements for insurance companies like Horace Labrecque Inc. and F.J. Leduc & Associés.

AVOCATS

Advertisements for lawyers and legal services.

ENCADREURS

Advertisements for framing and picture services.

PROFESSEURS

Advertisements for teachers and educational services.

RELIEURE

Advertisements for bookbinding and printing services.

AVIS LÉGAL

Legal notices and court-related information.

COUR SUPÉRIEURE

Advertisements for legal services at the Superior Court.

Documentation

Advertisements for document and record services.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8c. la lb. Ces ventes sont organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée.

Enchères de l'U.C.C.

Beurre: No 1 pasteurisé, 24 1-8c. la lb net. No 2 pasteurisé, 23 5-8c. la lb net. Fromage: No 1 blanc, 9 3-4c. la lb. No 2 blanc, 8 3-9c. la lb. No 1 coloré, 9 7-8c. la lb. No 2 coloré 8 7-8

LA VIE SPORTIVE

Le Chicago a débuté par une victoire

Chicago, 8. — La saison régulière de la Ligue de Hockey Nationale a été officiellement inaugurée en cette ville hier soir alors que les clubs New-York Américains et Chicago étaient en prises devant plus de treize mille personnes. Cette rencontre fut très intéressante et contestée du commencement à la fin mais lorsque la cloche annonça la fin des hostilités à l'expiration des soixante minutes réglementaires les protégés du major McLoughlin sortaient vainqueurs par un résultat de 3 à 1.

Après une première période assez décousue dans laquelle les Américains ont pris les devants, les spectateurs ont assisté à une belle démonstration de hockey assaisonnée d'une bataille à coups de poings.

Les coups sont survenus quand Hal Cotton, le nouvel avant des Américains, et Paul Thompson, l'ailler gauche du Chicago, ont engagé une série de coups d'épaules le long de la clôture en quelque plus rude encore. Ensemble ils ont enlevé leurs gants et se sont mis à échanger des coups pendant que les arbitres et les arbitres, Bill Stewart et Babe Dye, tentaient de les séparer. Après une minute ils ont été contenus et ensemble ils ont purgé la première majeure de la saison.

En tout 15 punitions ont été décernées dont 8 sont allées aux Américains.

Les Américains ont changé ce qui semblait être un malheur en un coup de veine pour compter leur unique but à la première période. Art Chapman a reçu une punition, et comme les locaux envoyaient quatre hommes à l'attaque, Harry Oliver s'est sauvé avec la rondelle. Il a patiné rapidement, a déjoué Marty Burke à la défense et a lancé la rondelle derrière Karakas, le gardien de buts substitué de Chicago.

Après cela Karakas a bloqué tout ce que les Américains lui ont envoyé. Les Esperviers ont égalé les chances à la deuxième période lorsque Louis Trudel a déjoué Worters tandis que Nels Stewart purgeait une punition pour avoir fait trébucher Howie Morenz.

Quelques instants plus tard, avec Happy Emms, ailier de New-York, hors du jeu pour avoir érasé Gotschling sur la clôture, Paul Thompson a compté sur une passe de Don MacFayden et Tommy Cook.

Doc Hommes a compté le dernier but du match au début de l'engagement final, logeant la rondelle dans les filets de Worters après avoir reçu une passe de MacFayden devant le but.

Avant la joute, Lorne Chabot, s'aidant de béquilles, s'est avancé vers le centre de la patinoire, où on lui a présenté le trophée Georges Vézina, pour avoir laissé ses adversaires compter le moins de buts durant la dernière saison. Frank Calder, président de la N.H.L., a fait la présentation.

Alignement des équipes:

Alignements:	Américains	Chicago
Karakas	but	Worters
Coulter	def.	Dutton
Burke	def.	Murray
Romnes	centre	Chapman
McFayden	ailier	Carr
Thompson	ailier	Schriner
Chicago: substitués:	Wiebe, Morenz, MacNeil, Gotschling, Levinsky, Locking, Trudel, Cook, Ouellette.	
Américains: substitués:	Brydge, Jerwa, Stewart, Cotton, Oliver, Anderson, Voss, Klein, Emms.	
Arbitres:	Stewart et Dye.	
Sommaire:		
Première période		
1. Américain: Oliver	4.05	
Punitions: Chapman, March, Anderson, Burke, Stewart, Gotschling.		
Deuxième période		
2. Chicago: Trudel	6.25	
(Thompson, Cook)		
3. Chicago: Thompson	10.45	
(MacFayden, Cook)		
Punitions: Stewart, Emms, MacFayden (mineures), Cotton et Thompson (majures).		
Troisième période		
4. Chicago: Romnes	2.10	
(MacFayden)		
Pun.: Levinsky, Oliver, Voss, uBrke.		
Arrêts de		
Worters	11 6 8-25	
Karakas	9 4 13-26	

Le jeu de dames

La troisième Ronde-S du tournoi "titre de maître" auquel prennent part, parmi les 21 concurrents, le champion mondial Marcel Deslauriers; le champion du Canada, Raoul Dagenais; les ex-champions Fernand Guertin, L. Oitina, R. Dussault et plusieurs autres, se termine ce soir au club Hochelaga-Maisonnette, Place Jeanne d'Arc, d'après l'appariement suivant:

Rob'taille vs Savage,
Caron vs Vinet,
Beausoleil vs Cardinal,
R. Dussault vs L. Dussault,
Dagenais vs Brunet.

Ces joutes promettent d'être contestées et le public y est cordialement invité.

Voici les résultats de la première séance de cette Ronde, jouée lundi soir, au Delormier: Deslauriers bat Landry; Binette bat Lapierre; Oitina bat Boudrias; Gondron bat P. E. Paquette; Guertin bat Ludger Paquette.

Présentement, Guertin est en tête avec 3 gains, ce que Degenais peut égaliser s'il gagne ce soir contre Brunet. Le champion mondial Deslauriers a 2 1-2 points à son actif.

Chaque lundi et vendredi, jours des séances, le journal présentera les rapports et commentaires de l'organisateur, M. René Dussault. Cette chronique vous tiendra informé sur tous les détails de ce grand tournoi.

Joute nulle entre Windsor et Olympiques

Windsor, 8. — Les clubs Detroit et Windsor, de la Ligue de Hockey Internationale se sont livrés un véritable duel hier soir dans une joute d'exhibition qui a eu lieu en cette ville en présence de plus de quatre mille personnes, car pendant soixante minutes les deux équipes furent impuissantes à compter et ce n'est que dans la manche supplémentaire que les joueurs adversaires purent trouver les filets pour y loger la rondelle mais comme chaque club a mis un point à son crédit la partie se termina par un résultat nul de 1 à 1.

Il ne restait plus que 20 secondes de jeu dans la période supplémentaire et les Olympiques menaient par 1 à 0 grâce à un but compté par Johnny Sharf, ancien-nement de l'université de Michigan, quand Bill Mackenzie, qui est arrivé à Windsor depuis seulement quelques jours, via les Rangers de New-York, est devenu le héros en comptant le point qui a égalé le résultat.

Mackenzie a pris la rondelle puis a déjoué le gardien de buts Walter Broda dans la ligne bleue. La rondelle a frappé le bâton de Broda et a roulé dans le filet.

Ce lancer a donné aux Bouledogues une rencontre nulle avec un club qui dans les rencontres de pré-saison a compté deux victoires consécutives sur les Ailes Rouges de Detroit de la Ligue de hockey Nationale.

DETROIT	WINDSOR
Broda	but
Foster	def.
Williams	def.
Strarr	centre
Bruneteau	ailier
Liscombe	ailier
Duguid	sub
Giroux	sub
Deacon, Pettinger	Webster, Boyd
Sherrif, Hudson	Smilie, Steele
Bretto	Gillie, Swenson
Arbitres: Ion et McGuire.	

SOMMAIRE

Première période	
Pas de point.	
Pun.: Hughes, Starr, Sherf.	
Deuxième période	
Pas de point.	
Pun.: Steele 2, Webster, Deacon.	
Troisième période	
Pas de point.	
Pun.: Downie, Liscombe, Williams.	
Période supplémentaire	
1 Detroit, Sherf-Pettinger	58
2 Windsor, Mackenzie-King	9.40
Pun: Giroux.	

Les Bisons ont triomphé du London

London, 8. — Les Bisons de Buffalo ont eu la distinction de remporter la première victoire de la saison dans les séries régulières de la Ligue de Hockey Internationale lorsqu'ils triomphèrent hier soir des Tecumsehs de London, par un résultat de 1 à 0 et cela grâce au point enregistré par Jarvis, sur une passe de Roth, à la période initiale après 12 minutes et 26 secondes de jeu.

Les Bisons ont eu l'avantage sur leurs rivaux le match durant. Herbie Stuart, dans les filets de London a été le gardien de buts des Tec à joute brillamment. Lennox, ex-ailier des Wolverines d'Halifax, détenteurs de la coupe Allan, a fait une bonne impression à son début avec les Tec. Ce n'était que la troisième fois que l'ancien joueur amateur paraissait sur la glace cette année.

COMPOSITION DES ÉQUIPES:	BUFFALO	LONDON
Wood	but	Stuart
Lederman	def.	Arnott
Teasdale	def.	Kelly
Roth	centre	Lever
Barton	ailier	Groh
Jarvis	ailier	Ward
Paterson	sub	Lennox
Cunningham	sub	Pingle
Massecar	sub	Pettinger
Newman, Touhey	sub	McVeigh
Godin, Miller	sub	Kendall
Arbitres: Goodman, Rocky.		

SOMMAIRE

Première période	
1 Buffalo: Jarvis-Roth	12.24
Punitions: Ward, Kenny.	
Deuxième période	
Pas de point.	
Pun.: Anderson, Teasdale.	
Troisième période	
Pas de point.	
Pun.: Anderson, Teasdale.	

Le Brasseur se battra lundi

Florian LeBrasseur est parti hier pour le Maine, à la suite de la remise de son combat avec Mickey Walker. Il rencontrera un poids-lourd à Bangor lundi soir puis reviendra à Montréal où il fera probablement face, soit à Walker, soit à un autre boxeur renommé le 27 novembre.

Le promoteur Jules Racicot espère pouvoir organiser un combat entre Walker et un adversaire qui n'a pas encore été choisi, le 11 décembre. Le Brasseur se battra le 20 décembre à Boston, au profit d'une œuvre charitable et, s'il triomphe, il rencontrera John Henry Lewis, le 15 janvier, au Madison Square Garden, dans un combat pour le championnat mondial des mi-lourds.

Vingt lanceurs ont accompli ce bel exploit

New-York, 8. — Frapper pour le circuit avec les buts remplis est un exploit peu ordinaire pour un lanceur, mais en consultant les records des ligues majeures Leonard Gettelson a découvert que vingt lanceurs avaient accompli cette prouesse et voici la liste de ceux qui ont accompli cet exploit:

Avril 30, 1892, Elton Chamberlain, Cincinnati, N. L., vs Washington, sur Foreman.
Avril 21, 1898, William Duggleby, Philadelphie, N.L., vs New-York, sur Seymour.
Juillet 18, 1906, Fred Falkenberg, Washington, A.L., vs Chicago, sur Owen.
Mai 24, 1907, Patrick Flaherty, Boston, N.L., vs New-York, sur Wiltse.
Juillet 22, 1910, Charles Philippe, Pittsburg, N.L., vs Brooklyn, sur Miller.
Septembre 22, 1910, George Ferguson, Boston, N.L., vs Cincinnati, sur Rowan.
Juin 21, 1914, Walter Johnson, Washington, A.L., vs Detroit, sur Baehler.
Mai 5, 1919, James Shas, Washington, A.L., vs Philadelphie, sur Johnson.
Avril 28, 1921, Lee Meadows, Philadelphie, N.L., vs Boston, sur Scott.
Avril 28, 1921, George Uhle, Cleveland, A.L., vs Detroit, sur Léonard.
Juin 8, 1924, John Watson, New-York, N.L., vs Pittsburg, sur Morrison.
Mai 12, 1925, James Ring, Philadelphie, N.L., vs Pittsburg, sur Aldridge.
Juin 23, 1929, Phil Collins, Philadelphie, N.L., vs Boston, sur Greenfield.
Mai 5, 1930, William Walker, New-York, N.L., vs Pittsburg, sur French.
Mai 10, 1931, Fred Fitzsimmons, New-York, N.L., vs Chicago, sur Malone.
Avril 14, 1933, Charles Ruffing, New-York, A.L., vs Boston, sur Weiland.
Juillet 17, 1934, Leroy Parmelee, New-York, N.L., vs Chicago, sur Warneke.
Juillet 27, 1935, Robert Grove, Boston, A.L., vs Philadelphie, sur Blaeholder.

LE HOCKEY

Hier soir:

LIGUE NATIONALE
Chicago 3, Américains 1.
LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo 1, London 0.
Detroit 1, Windsor 1.

Ce soir:

Date libre.

Le Classement

LIGUE NATIONALE						
Section canadienne:	G.	P.	N.	P.	C.	Ps
Toronto	0	0	0	0	0	0
Canadien	0	0	0	0	0	0
Montréal	0	0	0	0	0	0
Américains	0	1	0	1	3	0
Section américaine:						
Chicago	1	0	0	3	1	2
Hangers	0	0	0	0	0	0
Boston	0	0	0	0	0	0
Detroit	0	0	0	0	0	0

LIGUE INTERNATIONALE

Section est:	G.	P.	N.	P.	C.	Ps
Detroit	0	0	1	1	1	1
Windsor	0	0	1	1	1	1
Pittsburg	0	0	0	0	0	0
Cleveland	0	0	0	0	0	0
Section ouest:						
Buffalo	1	0	0	1	0	2
Rochester	0	0	0	0	0	0
Syracuse	0	0	0	0	0	0
London	0	1	0	1	0	1

GROUPE SENIOR

Verdun	Royal	Canadien	Ottawa	McGill	LaFontaine	Victoria
2	0	0	8	2	6	
1	0	0	2	1	2	
1	1	0	4	4	2	
0	0	0	0	0	0	
0	1	0	2	2	0	
0	1	0	2	6	0	
0	1	0	2	3	0	

Les Maroons de retour demain

Winnipeg, 8. — Les joueurs du Montréal sont partis de cette ville hier soir pour retourner dans la métropole canadienne et les amateurs de Winnipeg ont exprimé le désir de voir de nouveau les hommes de Tommy Gorman venir dans l'ouest l'automne prochain afin de préparer pour les séries de la Ligue de Hockey Nationale.

Les joueurs des Maroons se ressentent encore des coups reçus au cours des parties d'exhibition contre les Rangers de New-York et les Ramblers de Philadelphie, mais le gérant Gorman assure que tous les porte-couleurs du club montréalais seront en parfaite condition lors de leur première partie régulière de la Ligue.

Tom Arnold, président des Maroons, est retourné à Montréal et après avoir suivi le travail de ses salariés, il s'est déclaré fort satisfait de la tenue des Maroons et il se dit assuré de voir son club remporter un nouveau championnat mondial.

Un seul joueur du club Montréal est resté ici, c'est Gus, Marker, dont la femme se remet d'une très sérieuse opération. Tout porte à croire cependant que le brillant ailier droit des Maroons retournera à Montréal en temps pour l'ouverture de leur saison locale, au Forum, contre les Bruins.

La Ligue de hockey Mt-Royal est réorganisée

Le président Max La Rocque et le secrétaire Cardinal ont réussi à réorganiser la Ligue de Hockey Mt-Royal et ce circuit débutera dans deux semaines.

La Ligue sera formée de cinq clubs et deux parties seront jouées tous les vendredis soirs. Les deux grands réseaux de chemin de fer du Canada seront dignement représentés dans ce circuit par les clubs Canarails C.N.R. et Rosemont. Ces deux clubs ont déjà plusieurs joueurs sous contrat et des démarches sont ouvertes actuellement dans le but de grouper le meilleur matériel possible. Les clubs Mt-Royal, de Lorimier et Pirates de Lachine, compléteront les cadres de la Ligue.

Il a été décidé d'une réunion des directeurs de la Ligue, tenue à l'Hotel Queen's, que l'ouverture de la saison aurait lieu le 22 novembre. La saison se terminera le 21 janvier afin de permettre au champion du circuit de participer aux éliminatoires de la coupe Allan.

Le Rosemont s'attaquera au Canarails dans la première joute et les Pirates feront face au Mt-Royal dans le second. Le de Lorimier sera en congé pour le soir d'ouverture.

Paul Cavalier contre Joe Louis lundi soir

Un poids-lourd canadien-français qui a fait sa marque et qui est détenteur d'un excellent record, sera l'un des trois adversaires qui affronteront le feu de Joe Louis, lors de son apparition à l'Arena Mont-Royal, qui marquera le début de sa tournée en terre canadienne.

Les amateurs pourront avoir une bonne idée de la valeur de l'homme qui a défait Carnera, Baer, Levinsky, lorsqu'il se mesurera avec Paul Cavalier, pour une ronde de trois minutes. Cavalier est un des rares entraîneurs de la "Bombe brune" qui aient travaillé chaque jour en sa compagnie pour l'aider à polir les poings qui ont tout rayé l'opposition. La venue de Cavalier pour boxer une ronde sera bien vue du public local et une foule devrait envahir l'amphithéâtre de l'est, l'endroit même où d'autres grands champions se sont exhibés, tels que Dempsey, Garpenhiser, Firpo et autres, pour voir le sensationnel boxeur noir à l'oeuvre.

Cavalier est un produit de l'ouest canadien et a été choisi parmi un nombre imposant de poids-lourds par Lou Dietz, le club Lido, qui amène Dietz, pour sa tournée canadienne conjointement avec Mike Jacobs. Cavalier a travaillé dans les camps de champions et a accumulé lui-même un excellent record. Il a aidé Louis énormément dans sa préparation pour son combat avec Baer et ce sont les paroles mêmes de Louis qu'il n'a pas eu d'autre partenaire aussi solide. Il est rapporté que Cavalier est l'unique homme qui ait pu résister aux charges du bombardier dans les séances d'entraînement.

Young Ketchell, poids lourd de 210 livres, est un autre bon homme qui fera un travail de trois minutes ou moins en compagnie du Noir. Ces deux entraîneurs sont des Durs-Droits, au fait, ils ont besoin de "être" car Louis a toujours aucun adversaire de poids. Louis est un dur coqneur qui frappe avec une précision meurtrière. Rarement ses coups n'atteignent leur but. Il n'a pas plus de respect pour ses entraîneurs que pour un champion qui lui serait opposé.

La venue de Louis sera précédée d'un fort programme de 38 rondes de boxe. Harry Carlton et Henri Pilote se livreront un duel pour 8 rondes dans l'un des cinq combats de la soirée. Carlton a nettement battu Pilote aux points le printemps dernier, une défaite qui a été la cause de la retraite temporaire du boxeur local. Frais et dispos après un splendide retour à la forme, Pilote devrait se faire une meilleure justice contre le gaillard de Newark qui, lui-même, a continué sa série de victoires récemment aux dépens de Al. Casimi et Bobby Pachio.

Maxie Berger et Roland Lauzières, deux grands rivaux, qui se sont livrés un combat nul à l'Arena reprendront les hostilités pour décider de la suprématie chez les poids-plume.

Les combats entre Harry Gerson et Dick Librandi, Roland Santos et Joe Marcante, Mariaka et Greene compléteront le programme en entier.

Lou Dietz nous annonce aujourd'hui que Louis arrivera ici dès dimanche matin au lieu de lundi comme il avait été originellement arrangé.

Il est question aujourd'hui que Jean Pusie, le gros joueur de défense des Canadiens, boxeur et lutteur à l'occasion, devienne volontairement, lundi soir, un des adversaires de Joe Louis. Pusie, il y a quelque temps, a lancé un défi à Louis, se croyant en mesure de lui livrer un bon combat. Comme le

Earl Robinson souffrait encore de son côté malade lundi au Allan Shields, Russ, Blinco et Stew. portaient encore des marques cachées par des rubans gommés. Rien de bien sérieux.

Tommy Gorman est enthousiasmé de tous ses joueurs mais principalement de Joe Lamb qu'il fera jouer au centre ou à l'aile droite, puis l'estime beaucoup la tenue de Bill Beveridge et de Bill Miller.

Les Maroons arriveront à Montréal samedi et pratiqueront probablement durant l'après-midi. Seize joueurs s'en viendront dans l'Est avec les Maroons. Ce sont Beveridge, Wentworth, Conacher, Shields, Evans, Ward, Smith, Northcott, Trotter, Blinco, Robinson, Lamb, Marker, Gracie, Miller et Taugher.

club Canadien revient à Montréal lundi pour l'ouverture du hockey le soir suivant. Pusie aura sa chance de monter dans l'arène contre la "Panthère Noire".

Tous ceux qui aspireraient à la renommée et voudraient rencontrer Louis pour une ronde sont invités d'aller se rapporter à la Commission athlétique pour un examen médical.

Le cas soumis à Frank Calder

Toronto, 8. — Les Leafs de Toronto commenceront probablement leur saison samedi soir sans les services d'Harvey Jackson, qui ne veut pas signer son contrat. Le directeur gérant Cony Smythe a déclaré qu'il avait référé le cas au président Frank Calder qui devra rendre une décision.

Jackson, qui a refusé le contrat qu'on lui avait offert, n'a pas participé à la pratique aujourd'hui et Smythe a immédiatement annoncé que son étoile ailier gauche devrait s'entendre avec Calder avant de pouvoir rejoindre l'équipe. Jack Shill jouera probablement à la place de Jackson avec Charlie Conacher et Joe Primeau sur la première ligne d'avants à la partie d'ouverture.

Que feront les Wolverines?

Halifax, 8. — Tandis que les détenteurs de la coupe Allan attendent des secours financiers, la Ligue de hockey des Maritimes qui les a fait champions, est à lutter pour sa propre existence, menacée par la disparition des Wolverines, de s'effacer, et sur le point de disparaître.

Désespérant de pouvoir faire jouer son club affaibli, dans la Ligue, le gérant Jack Conn ne cherche plus que quelques donateurs assez généreux pour lui fournir les fonds nécessaires à payer le voyage de ses champions à Berlin pour les Jeux Olympiques.

Si le voyage devient possible, Conn pourra peut-être compter sur l'équipe qui a amené la coupe Allan ici l'an dernier, quoi qu'elle soit à l'heure actuelle quelque peu démembrée. Rod Hudson et Owen Lennon ont définitivement passé au rang des professionnels, mais les autres demeurent encore dans les rangs amateurs. Mickey McLaughlin, Frankie Graham et Frankie Lavigne s'en vont à Sudbury, Ont., mais ne joueront pas au hockey dans une Ligue cette année et peuvent encore être acquis pour aller jouer aux Olympiades.

La perte de ces cinq joueurs a forcé le club de se retirer de la M. H. L. Conn a prétendu que le reste des joueurs qu'il avait en main ne suffisait pas à constituer une équipe capable de tenir tête aux puissants Beavers de Saint-Jean et aux Abegweits de Charlottetown. Il a retiré son équipe de la Ligue mercredi.

La Ligue est maintenant dans une mauvaise posture. Elle devra disparaître si elle ne peut trouver un troisième club d'ici quelques jours, car il est peu probable qu'une Ligue de deux clubs puisse opérer dans deux provinces.

Faits divers

Le jury acquitte Horinchuk

Le jury des Assises a rendu un verdict de non-culpabilité, tard hier après-midi dans la cause de Dimitri Horinchuk, accusé de tentative de meurtre sur la personne d'Elie Poroh. On accusait Horinchuk d'avoir poignardé Poroh au cours d'une beuverie, rue Saint-Dominique, le 21 septembre dernier. Me Paul Dési agissait dans cette cause en qualité de procureur d'office pour la défense.

Bandit battu

Un bandit a pointé son revolver, hier soir, vers 6 heures, sur Walter Spirell, 18 ans, comme le jeune homme livrait une commande d'épicerie, dans Notre-Dame de Grâce. Le jeune homme venait à peine de déboucher dans la rue de l'avenue Grey qu'il s'est trouvé face à face avec un bandit qui lui a ordonné de mettre haut les mains, en le menaçant à la pointe du revolver. Pour toute réponse le jeune homme a posé par terre les marchandises qu'il allait livrer et s'est jeté sur le bandit, qui a pris la fuite après s'être fait battre cruellement.

Aux assises des Trois-Rivières

(D.N.C.) — Le présent terme des assises des Trois-Rivières s'est terminé soudainement hier alors que le jury a rendu un verdict d'acquiescement de Carolus Bouchard, de Montréal, qui était accusé de libelle diffamatoire.

Les sentences suivantes ont été infligées aux assises: Romuald Gélinas, trois ans de pénitencier pour inceste. Théodore Dufresne, deux ans de pénitencier pour tentative de viol sur une fillette. Albert Lehoux a été condamné à un an d'incarcération pour commerce charnel avec une mineure. Alfred Lacoursière fera un mois de prison pour avoir causé la mort d'Arthur Bergeron, qu'il a frappé avec son auto le 5 octobre dernier.

Quatre ans de pénitencier

Le juge J. O. Lacroix a condamné Ovide-Daniel Vézéau, 2154, rue Châteauguay, à quatre ans de pénitencier après l'avoir trouvé coupable de vol avec violence sur la personne de Mme Romanus-Neiding, de Verdun.

Assaillie en pleine rue

Angle des rues Bland et De Villiers, hier soir, un jeune homme a assailli Mme P. Godin, 2186 rue DeNoville, et lui a volé son sac à main. Il s'est ensuite enfui à toutes jambes et est disparu dans une rue voisine. Mme Godin, qui s'est écriée de prévenir la police, a déclaré que son sac à main contenait la somme de \$16 et un chapelet de grande valeur. Elle a donné un bon signalement du malfaiteur.

Une fabrication d'une maison canadienne et indépendante

Cigarettes GRADS

Le comble du bon goût
L. O. GROTE LIMIÉ - MONTREAL

The Grand Macnish scotch WHISKY

DISTILLÉ, MÉLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE

Scotch whisky distingué dans une bouteille distinctive

26 1/2 oz. \$3.20 40 oz. \$4.35

McNish's DOCTOR'S SPECIAL

Distillation et importation d'Écosse

26 oz. \$2.40 40 oz. \$3.60

Les meilleurs intérêts de la province exigent l'écrasement du régime Taschereau

Et pour atteindre cette fin patriotique, la collaboration de tous les hommes qui ont à cœur le bien de notre chère province est essentielle

Texte de la causerie de M. Maurice Duplessis à la radio

M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial, a prononcé le discours suivant à la radio, hier soir, après celui de M. Paul Gouin:

Les causes du marasme agricole

Sous le régime Taschereau, les octrois de l'agriculture n'ont pas été accordés en fonction de l'intérêt agricole, mais en fonction du patronage et des intérêts électoraux.

Après les élections de 1931, en pleine crise, alors que tous les pays au monde augmentaient considérablement les octrois à l'agriculture, le gouvernement Taschereau réduisit ces octrois de plus de deux millions de dollars.

La politique d'industrialisation adoptée par le régime de Québec pour favoriser, en particulier le développement prématuré de nos ressources hydro-électriques, est une des causes de la dépression agricole imputables au régime.

Les gaspillages des deniers publics apparemment destinés à l'agriculture, pour frais de voyage, favoritisme politique, et les entraves systématiques du régime à une véritable et saine coopération, ont paralysé l'agriculture.

La négligence à élaborer et appliquer une véritable politique en matière d'industrie laitière, ont fortement ébranlé cette base de l'agriculture.

Crédit rural

Le refus d'accorder un crédit rural provincial pratique et approprié, depuis plusieurs années, a augmenté la misère du cultivateur et conduit plusieurs à la ruine, alors qu'il fallait une politique vigoureuse de maintien sur la terre, le gouvernement Taschereau a préféré une politiciaille de maintien au pouvoir par tous les moyens.

Cause de l'imprévoyance en matières agricoles, nos meilleurs marchés domestiques, entre autres celui de Montréal, qui pourraient facilement rapporter des millions de piastres à nos cultivateurs, ont été accaparés par les autres provinces et les autres pays.

L'épargne populaire agricole a été pratiquement taie sous les yeux du gouvernement et avec sa complicité tacite, grâce aux lois provinciales des compagnies, qui favorisent le mouillage des stocks et des débetures, et grâce à la conduite de certains ministres ou amis du gouvernement qui ont prêté leur nom à des organisations financières que le ne veux pas qualifier.

Ruine de l'épargne

Cette épargne populaire qui est un facteur de saine économie, de loyale initiative et de paix sociale, qui aurait considérablement aidé à traverser la dépression et à l'établissement des fils de cultivateurs, le gouvernement l'a laissé piller bien qu'il possédait dans la majorité des cas les moyens de la protéger et qu'il a toujours eu le pouvoir et le devoir de la sauvegarder.

Car nos lois de compagnies provinciales, qui constituent une prime à l'usure et aux abus les plus révoltants ont toujours été maintenues dans les statuts, en dépit des protestations et des ruines accumulées, par le gouvernement Taschereau qui avait le pouvoir et le devoir de lui bonifier et de les amender et qui s'est rendu par sa négligence à accomplir ces obligations complies avant le fait, complice pendant le fait et complice après le fait.

Le défaut du gouvernement Taschereau qui administre la province la plus riche en pouvoirs hydro-électriques, de mettre en pratique un système d'électrification rurale à des prix à la portée du cultivateur, est une des autres causes provinciales du marasme agricole.

La colonisation

Et la colonisation complètement négligée à l'agriculture, a toujours été négligée sous le régime Taschereau.

Pour qu'il y ait de la colonisation, il faut qu'il y ait des lois propres à la culture; et pour obtenir ces lois il faut une classification. Il y a des années que tous les experts ont proclamé la nécessité d'une politique de colonisation suivant un plan d'ensemble, réparti sur plusieurs années, après une classification et une séparation du domaine colonisable de l'autre domaine, et ce n'est qu'à la veille des élections que le gouvernement prétend appliquer un plan de colonisation qui n'est entouré d'aucune garantie et qui laisse subsister les anciennes entraves à la colonisation et continue à laisser ouverte la porte aux pires abus de patronage et de favoritisme politiques.

Tous les pays au monde reconnaissent la nécessité d'augmenter les crédits à la colonisation tandis que le régime Taschereau diminuait les primes aux colons, de 30 à 72%, diminuait les crédits à la colonisation de plus d'un demi-million par année, aggravant les misères et les souffrances des colons en négligeant pendant des mois et des mois de payer les primes aux colons, seules ressources de ces colons et de leurs familles.

Les lots déboisés et incultes

Aux colons le régime a donné des lots déboisés, souvent impropres à l'agriculture, et des promesses de payer. A certains marchands de bois il accorda des privilèges exorbitants, comme par exemple, lors du fameux échange conclu en pleine période électorale entre la Brompton Pulp et le gouvernement de la province, en vertu duquel échange la compagnie reçoit deux acres et trois dixièmes de terrain bien boisé pour un acre de terrain en grande partie dilapidé et impropre à la culture.

On a dit qu'il y a des sommeils qui sont des trahisons, et des apathies qui sont des crimes. L'inculture du régime relativement à l'agriculture et à la colonisation a compliqué dans une large mesure le problème le plus angoissant de la province.

Le 25 novembre prochain, les électeurs de la province auront à se prononcer au sujet du régime Taschereau qui administre la chose publique depuis plus de quinze ans; un gouvernement de quinze ans, disait sir Wilfrid Laurier, est un gouvernement gagné.

Il s'agit donc d'élections provinciales et de questions provinciales. L'autonomie de la province de Québec est absolument essentielle et nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux.

Nous avons et nous devons garder une confédération de provinces autonomes, car le système opposé, l'union législative, serait excessivement dangereux et des plus dommageables. C'est sauvegarder l'autonomie provinciale que de discuter les questions provinciales à la lumière des actes administratifs provinciaux.

Le gouvernement de Québec, sentant l'impudence à défendre son régime et continuant son habitude répréhensible de s'approprier le bien d'autrui, tente de faire dévier le débat sur des questions fédérales.

Tout électeur de la province a droit à son opinion dans les différents domaines administratifs qui l'intéressent, mais ce sont les actes du gouvernement provincial qui doivent faire l'objet de la décision des électeurs provinciaux. Il n'est pas de pires ennemis de l'autonomie provinciale que ceux qui veulent provoquer dans les esprits une confusion de problèmes contraires à l'intérêt public, et qui conduiraient infailliblement à la fusion et à l'union législative dont nous ne voulons pas, car l'autonomie est, pour Québec, une des heures garanties de la survie.

Le gouvernement de Québec, sentant l'impudence à défendre son régime et continuant son habitude répréhensible de s'approprier le bien d'autrui, tente de faire dévier le débat sur des questions fédérales.

Car nos lois de compagnies provinciales, qui constituent une prime à l'usure et aux abus les plus révoltants ont toujours été maintenues dans les statuts, en dépit des protestations et des ruines accumulées, par le gouvernement Taschereau qui avait le pouvoir et le devoir de lui bonifier et de les amender et qui s'est rendu par sa négligence à accomplir ces obligations complies avant le fait, complice pendant le fait et complice après le fait.

Le défaut du gouvernement Taschereau qui administre la province la plus riche en pouvoirs hydro-électriques, de mettre en pratique un système d'électrification rurale à des prix à la portée du cultivateur, est une des autres causes provinciales du marasme agricole.

Leur expérience

M. Taschereau et ses ministres, au cours d'une récente assemblée, ont déclaré que leur passé était garant de l'avenir. Ils ont ajouté qu'il fallait à Québec des hommes d'expérience.

L'expérience du régime n'est pas profitable à la province, car c'est l'expérience du mal qui n'est pas recommandable. Passé du régime, garant de l'avenir, disent nos adversaires. Nous allons examiner ce que fut le passé, il sera facile de constater le devoir qui s'impose aujourd'hui pour sauvegarder l'avenir.

Il est élémentaire que: "Gouverner c'est prévoir", comme il est incontestable qu'un administrateur doit être guidé suivant ses moyens d'action.

Nous étudierons donc les moyens à la disposition du gouvernement, quelques-uns de ses actions et certains des prétextes qu'il invoque.

Depuis au delà de quinze ans, M. Taschereau possède à l'Assemblée législative et au Conseil législatif, une énorme majorité, aussi nombreuse que soumise. Comme dans les deux Chambres, c'est la majorité numérique qui décide, le régime depuis quinze ans possédait donc ce moyen d'action.

Le gouvernement provincial avait à sa disposition de riches ressources naturelles; une immense étendue de territoire, une grande quantité de terres arables, des forêts, des pouvoirs d'eau, des mines, des pêcheries, etc.

Plus de 575 millions

Durant les quinze dernières années, le gouvernement Taschereau, à même les fonds publics, au moyen d'emprunts et de taxes, recut plus de 575 millions.

Les facilités et les moyens d'action du régime ont donc été très riches et très nombreux.

Après plus de quinze ans, quelle est la situation? Nous n'avons jamais prétendu et nous ne prétendons pas que l'ad-

ministration provinciale n'a pas de bonnes oeuvres à son crédit, mais nous soutenons, sans crainte d'une contradiction sérieuse et impartiale, que le bilan de ses bonnes oeuvres et de ses méfaits se solde par un déficit désastreux qui n'est que faiblement représenté par les déficits financiers annuels énormes qui se succèdent depuis les dernières élections provinciales.

Tous admettent que l'agriculture est notre pierre d'assise au point de vue économique et la meilleure forteresse de nos traditions nationales.

Que la province doive garder son caractère agricole, c'est incontestable. Or, nous souffrons depuis plusieurs années, particulièrement d'une dépopulation rurale et d'une surpopulation urbaine. La population des campagnes et des paroisses est bien moins nombreuse que celle des villes et des cités. Conséquence: appauvrissement de l'agriculture, congestionnement des centres urbains, instabilité sociale et économique qui se traduit par le chômage et la ruine des finances municipales.

Sans doute, la dépression mondiale est en partie responsable de cet état de choses malheureux, mais ces causes étrangères à l'administration, s'ajoutent de nombreuses causes dont elle est responsable, l'heure, celui de l'établissement de notre jeunesse.

Dans une province grande comme tout un monde où la population représente à peine six âmes par mille carré, riche en ressources naturelles, nous avons actuellement environ 90,000 jeunes gens sans perspective d'avenir.

L'établissement de la jeunesse

Cette belle jeunesse qui ne demande qu'à travailler, à faire fructifier ses talents pour le bien de la patrie, prépare la génération de demain et celles qui viendront par la suite. Elle se trouve dans une situation démoralisante, exposée aux influences malsaines, et à tous les vents mauvais qui soufflent en ces temps d'incertitude.

Ce sera la honte du régime Taschereau d'avoir orienté sa législation et son administration vers la création d'une caste privilégiée, vers la dépréciation du capital humain, mais la surcapitalisation du capital matériel.

Nos lois provinciales permettent de surcapitaliser les parts, actions ou débetures de compagnies. Mais jamais le régime Taschereau n'a adopté de mesures pratiques et efficaces, comme il en avait le pouvoir et le devoir, pour sauvegarder notre capital humain. Le régime Taschereau a même enlevé à l'ouvrier subsistant un accident de travail le libre choix de son médecin, lui imposant de ce fait un traitement inique et causant ainsi aux médecins de familles et à la profession en général des injustices graves. Ce sont tous les âges et toutes les classes qui subissent les effets désastreux du régime.

Lois sociales

Il y a des années qu'il existe en Europe des législations sociales, des pensions de vieillesse, allocations aux mères nécessiteuses. Ces réformes sociales qui auraient pu et auraient dû être appliquées au temps de la prospérité, de la meilleure façon possible, c'est-à-dire à base contributive et obligatoire, le gouvernement n'y a pas songé, et ainsi il place même notre province dans un état d'infériorité en la faisant contribuer depuis plus de sept ans aux frais de pensions des vieillards dans les autres provinces, sans que nos vieillards retiennent un sou. En sorte que pour les vieillards des autres provinces, des millions ont été payés par la population de Québec sans aucun bénéfice correspondant.

Sous le régime Taschereau, les vieux ont été pitoyablement sacrifiés et les jeunes odieusement traités; l'agriculture a été délaissée, la colonisation paralysée et la législation sociale qui s'impose, inexcusablement oubliée.

Le régime s'est ingénié à établir les volontés, les intelligences, les professions et les occupations, de taxes et des privilèges exorbitants au moyen d'une législation faite dans ce but. Mais ces taxes que ces favoris ne paient pas, ce sont les petits contribuables qui doivent les payer, en plus de leur propre contribution.

Notre patrimoine, pour payer les abus

Les abus de la surcapitalisation autorisés par les lois provinciales, et qui sont une des causes du marasme dans l'industrie papetière, ces abus ont été garantis à même nos forêts, lorsque le gouvernement Taschereau fit adopter par sa majorité une loi inique constituant une hypothèque illimitée quant au montant possible, et représentant actuellement une somme de plus de 487 millions.

Pour protéger le mouillage des stocks, une garantie hypothécaire sur nos forêts, pour assurer des salaires raisonnables et des conditions de travail humaines aux notres qui travaillent aux opérations forestières, aucune précaution, aucun organisme efficace.

Nous avons bien raison de dire et de répéter que, dans les principaux actes administratifs et législatifs, M. Taschereau a toujours oublié cette vérité fondamentale que l'homme est le roi de la création et que les choses doivent lui servir et non l'asservir.

Le gouvernement ne paie pas ses dettes

Le régime de Québec a même hypothéqué le dévouement, l'abnégation de nos institutions de bienfaisance et compromis leur existence, en négligeant pendant longtemps de payer les dettes d'honneur de la province, et se rendant coupable de la pire exploitation de la misère et du dévouement. De fait, après les orgies électorales de 1931, le gouvernement de Québec laissa en souffrance durant des mois et des mois le paiement de dettes criardes au montant d'au moins 20 millions dus aux institutions de bienfaisance, de charité, aux orphelins, aux hôpitaux, aux colons, aux marchands.

Marchands acculés à la ruine

Il a provoqué la ruine de plusieurs marchands par sa négligence à acquitter les obligations de la province. Le régime Taschereau a conduit à la ruine plusieurs petits marchands, a paralysé la circulation de l'argent et anémié le crédit populaire, en pleine dépression, alors que ce même gouvernement multipliait les réductions de taxes en faveur des Dominion Stores, recourant même à des réponses officielles sciemment fausses et à des documents publics sciemment mensongers, pour cacher son favoritisme en faveur de ces magasins à chaîne.

Ces retards dans les paiements dus par la province ont profondément ébranlé le crédit municipal qui est à la base du crédit provincial.

Municipalités obérées

Le crédit municipal est à la base du crédit provincial. Or, en dépit du fait que M. Taschereau a créé un ministère des Affaires municipales pour surveiller, d'après lui, et donner des garanties à ceux qui transigent avec les corporations municipales, accordant à chaque emprunt l'autorisation de son département, en donnant l'impression que la province se portait garante, la dette des municipalités de 1920 aux dernières statistiques, a été augmentée de 8319,738,801, soit un pourcentage de 145; et la dette scolaire a été augmentée de 841,043,209, soit un pourcentage de 96.

Commutations de taxes

Ceci a été occasionné par les exemptions et commutations de taxes trop nombreuses légalisées par le gouvernement, qui représentent au moins 82,000,000 par année, perdus pour les municipalités.

Et le gouvernement est tellement imprévoyant qu'en réponse à une question que nous lui avons posée, il a répondu ne pas savoir le montant des exemptions et des commutations, démontrant par là qu'il manquait à l'accomplissement d'un de ses premiers devoirs, qui consiste à prévoir les conséquences d'un acte qu'il pose.

De plus, les charges imposées aux municipalités sont ruineuses et aggravent leur situation. Les contributions que le gouvernement impose aux municipalités, celles, par exemple, pour l'Assistance publique, qui se chiffrent à plusieurs millions par année, grèvent très lourdement les budgets municipaux et dans une forte proportion, les taxes et des privilèges exorbitants au moyen d'une législation faite dans ce but. Mais ces taxes que ces favoris ne paient pas, ce sont les petits contribuables qui doivent les payer, en plus de leur propre contribution.

Trop de lois inopérantes

Tout le monde admet que nous avons à Québec trop de lois en général, et trop de lois inopérantes en particulier. Nous avons trop de lois à base de privilège, ce qui engendre le mépris des lois et provoque le mécontentement. Nous avons le gaspillage de lois et une économie de saine législation; comme nous avons une disette de législation sociale et humaine et une abondance de statuts à base de privilèges particuliers.

Ceux qui prétendent que nous broyons du noir et que nous sommes des pessimistes, nous dirons que c'est le devoir des hommes publics de faire connaître la véritable situation pour en rechercher les causes et les faire disparaître. Est patriote celui qui dénonce le mal et peut l'enrayer. Est mauvais patriote celui qui le commet et veut le cacher.

M. Taschereau adversaire de MM. King et Lapointe

Le prétexte invoqué par le régime est qu'il faut à Ottawa, en vue de la prochaine conférence impériale, un gouvernement libéral à Québec, pour coopérer, dit-on, avec le gouvernement King. C'est un prétexte fallacieux. D'abord le gouvernement King est un gouvernement libéral et le gouvernement

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

chez DUPUIS PALETOTS D'HIVER

ULSTER — RAGLAN — TUBE — pour hommes et jeunes gens



Messieurs, si vous considérez tout d'abord la bonne qualité des étoffes tout laine, la coupe nouvelle, le fini soigné et la belle apparence en choisissant un des modèles ci-dessus, vous aurez la certitude d'avoir obtenu un paletot possédant toutes les qualités de modèles plus chers.

- nouvelles étoffes de laine
• une qualité vraiment supérieure
• en gris, brun ou gris oxford.

Taillés pour tous les âges.

La confection de ces paletots ne laisse rien à désirer. Ne manquez pas pareille aubaine chez DUPUIS samedi elle signifie pour vous une économie sensible.

Paiements faciles si désiré.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

VENTE DE GANTS

échantillons "ACME" en peau, doublés ou non doublés.

pour hommes et jeunes gens.

Vous trouverez rarement des gants aussi bons, d'une apparence aussi parfaite que ces échantillons ACME — peau de daim — peau de mouton — peau de chèvre. Gants de peau importée... tous dans les tons naturel ou gris, brun, tan, coquille, etc. Non doublés ou avec chaude doublure ouatine. Genre Pull-on ou à bouton-pression. Pointures 7 à 9. Prix ord. jusqu'à 4.00.

GRAND SPECIAL, samedi, à ce prix.



Ouverts le samedi soir jusqu'à 10 heures.

Commandez par téléphone: PLateau 5151 Local 202.



DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

Taschereau n'est pas un gouvernement libéral.

Il s'agit d'examiner la constitution et les amendements désirables. Le patriotisme n'a pas de couleur et aucun parti n'a le monopole du patriotisme. Il est souverainement injuste de laisser entendre que Messieurs King et Lapointe ne rendraient pas justice à la province, si je m'y rendais comédé. Malgré ce qu'en disent M. Taschereau et ses amis, je ne crois pas que MM. King et Lapointe sacrifieraient les droits de Québec parce qu'il y aurait un autre gouvernement que celui de Monsieur Taschereau.

Les amendements à la Confédération

La Confédération est l'oeuvre de nos hommes d'Etat appartenant à différents partis, à différentes races et à différentes croyances religieuses. Il est plus rationnel d'en étudier les amendements de la façon dont la Constitution a été élaborée, c'est-à-dire en dehors de toute considération partisane. Dans les questions de cette envergure ce n'est pas un parti politique qui discute, ce sont le pays et les provinces, indépendamment des partis politiques.

Un trust politique n'est pas mieux qu'un trust ordinaire. Lorsqu'il n'interdit pas à être en jeu, nous n'avons jamais adopté d'attitude partisane.

M. Taschereau n'a pas coopéré avec M. Lapointe

Lorsque M. King a adopté la pension de vieillesse, nous avons demandé à M. Taschereau de coopérer avec le gouvernement King, pour en donner le bénéfice à la province de Québec et M. Taschereau a refusé de coopérer avec le gouvernement King, en disant que

Directeurs de compagnies

Lorsque M. Lapointe dit et proclame qu'il est inconvenant pour un ministre d'être directeur de compagnies, nous coopérons avec M. Lapointe. Lorsque M. Taschereau et son gouvernement faisaient de nombreuses lois qui enlevaient aux représentants du peuple le contrôle des deniers, il critiquait par le fait même et ne coopérait pas avec MM. King et Lapointe, qui tenaient une attitude différente à Ottawa. Dans une conférence interprovinciale ou des problèmes d'une grande envergure sont discutés et décidés, il est préférable d'avoir toutes les opinions respectables. Nous plaçons avant les préoccupations politiques les intérêts de la province.

Il faut écraser le régime Taschereau

L'heure est grave et de nombreux problèmes demandent une solution d'autant plus urgente qu'elle a été retardée plus longtemps. Les meilleurs intérêts de la province exigent l'écrasement du régime Taschereau. Et pour atteindre cette fin patriotique la collaboration de tous les hommes qui ont à cœur le bien de notre chère province est essentielle.

Il perd son dépôt par cinq voix

Ottawa, 8 (C.P.). — M. Herman R. James, qui fut candidat de la restauration dans le comté de Carleton aux dernières élections fédérales, perdra son dépôt de \$200. Ainsi en a décidé M. Jules Gaston-guy, directeur des élections. M. James a obtenu cinq votes de moins que la moitié des votes accordés au candidat conservateur élu, M. A. B. Hyndman.

Le président du Sénat sera nommé sous peu

Ottawa, 8 (C.P.). — Le nouveau président de la Chambre haute pour le prochain parlement sera nommé sous peu par le cabinet de M. King. Les candidats possibles sont MM. Walter-E. Foster, de Saint-Jean, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, C.-W. Robinson, de Moncton, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick également, E.-S. Little, de London, et A.-P. Copp, ancien secrétaire d'Etat.

Le nouveau speaker remplacera M. le sénateur Blondin de Montréal.

Le nouveau speaker remplacera M. le sénateur Blondin de Montréal. Il est de tradition d'alterner entre un président de langue française et de langue anglaise.

Commandez vos CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J.-A. DÉSAY, (limitée) Vous aurez des produits de Haute Qualité... 1459, ave Delorimie, Montréal